

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Béjaia/pôle Aboudaou
Faculté des lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Sciences du langage

Thème

**Représentations de la langue française chez les étudiants
du département de droit ; cas de l'université de Béjaia
et de l'université de Sétif : étude comparative**

Présenté par :

* Mourad SADELLI

Dirigé par :

* M^{elle} Sabrina MERZOUK

Béjaia 2013

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Mes très chers parents

Ma belle et chère épouse

Mon frère et sa petite famille

Ma grand-mère

Mes chères sœurs

Tous mes amis et collègues

Toute la famille SADELLI

Mourad

Remerciement

Je tiens à remercier vivement ma directrice de recherche.

*Je remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation
de ce travail de recherche.*

*Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer
mon travail.*

*Je remercie tous les enseignants qui ont contribué à ma
formation durant tout le cursus.*

Je remercie tous mes amis qui m'ont aidés.

Sommaire

<i>Introduction générale.....</i>	<i>01-06</i>
<i>Chapitre 1 : présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie.....</i>	<i>07-17</i>
<i>Chapitre 2 : définition de quelques concepts sociolinguistiques.....</i>	<i>18-25</i>
<i>Chapitre 3 : analyse et interprétation des résultats.....</i>	<i>27-64</i>
<i>Conclusion générale</i>	<i>65-67</i>



Introduction générale

1. Présentation du sujet

La notion de représentation est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. On reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Le présent travail de recherche est une étude scientifique du domaine de la sociolinguistique qui s'appuiera sur des témoignages recueillis auprès des étudiants du département de droit de deux universités différentes : celle de Bejaia et celle de Sétif.

Les recherches lient, depuis longtemps, les représentations aux attitudes linguistiques qui constituent une partie très intéressante de la sociolinguistique. Elles peuvent nous apprendre quelque chose sur nous-mêmes et sur notre manière de comprendre le monde autour de nous. Les connaissances sur les attitudes linguistiques peuvent nous aider également à comprendre les phénomènes sociaux pour lesquels la langue joue un rôle important.

L'intérêt de notre contribution est de souligner le statut de la langue française chez les étudiants des départements de droit des universités de Béjaia et de Sétif. La problématique va découler de la motivation de départ qui est de voir quelles sont les représentations que se font les étudiants du département de droit de ces deux universités vis-à-vis de la langue française.

2. Choix et motivation

Le choix de ce thème, à savoir *représentations de la langue française chez les étudiants du département de droit ; cas de l'université de Bejaia et de Sétif : étude comparative*, répond à plusieurs facteurs qui se combinent. Notre motivation est dictée d'une part, par le comportement langagier des étudiants du département de droit, d'autre part, par la fréquence du phénomène observé qui est les représentations.

La situation linguistique actuelle de l'Algérie est caractérisée par un plurilinguisme dû à la présence de plusieurs langues : *le berbère, l'arabe littéraire, l'arabe dialectal et le français*, ces langues entrent en contact et interagissent entre-elles.

Le phénomène spécifique sur lequel se concentre ce travail est celui des représentations de la langue française chez les étudiants du département de droit de l'Université de Béjaia et de l'Université de Sétif. Il identifiera les phénomènes sociolinguistiques qui se dégagent de leurs productions langagières. Signalons que l'Université est le lieu idéal pour cette étude, vu la présence de plusieurs langues d'enseignement d'une part et le parler particulier qu'adoptent les étudiants, d'autre part. Autrement dit, les étudiants, ont pour langue maternelle soit le berbère ou l'arabe dialectal, comme langue seconde l'arabe classique et le français comme langue étrangère, c'est un véritable croisement de langues.

Nous tenterons donc de déterminer ce qui caractérise les représentations que se font les étudiants du département de droit de l'université de Béjaia et de l'université de Sétif de la langue française.

3. La problématique

D'origine étrangère, la langue française a longtemps bénéficié d'un statut privilégié, même pendant les premières années de l'indépendance de l'Algérie par rapport à toutes les autres langues présentes sur le territoire, y compris l'arabe classique.

Le français a fortement marqué plusieurs générations d'Algériens, car sa diffusion a été la suite logique de la domination française et des différentes politiques culturelles et linguistiques menées depuis 1830 qui visaient la substitution de la langue arabe par la langue française.

Dès l'indépendance, l'Etat algérien s'est attaché à la récupération des référents linguistique, culturel et identitaire : l'islam est considéré religion d'Etat, l'arabe est proclamé langue nationale et officielle. Cette politique visait à faire face à la langue française car, dans cette période de post-indépendance, la langue française était la première langue étrangère qui possédait un statut de langue véhiculaire, l'idiome de grande communication et du fonctionnement de l'Etat. La langue française était aussi la langue de l'école algérienne, devenue le lieu privilégiée de sa diffusion.

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, notre intérêt dans ce travail est basé sur l'étude des représentations du français, cette étude est de rendre compte des phénomènes sociolinguistiques régissant les représentations du français des étudiants du département de droit de deux universités différentes (Béjaia et Sétif).

Le public concerné par cette enquête sera constitué d'étudiants. Cette partie de la population se distingue par des comportements particuliers autrement dit par des pratiques langagières qui leur sont propres. En effet, au département de droit, le français est utilisé par les étudiants dans différents contextes, dans des situations

formelles (les études) ou informelles (les conversations et les échanges communicatifs). De là, et à travers plusieurs interrogations, nous avons pu arriver à

l'obtention d'une problématique, une question principale à laquelle ce travail tentera de répondre qui est :

Qu'est ce qui caractérise les représentations des étudiants du département de droit de l'université de Béjaia et de celle de Sétif? Est ce que ces représentations sont en rapport avec leur choix d'étude ?

4. Hypothèses

A cet effet, nous supposons répondre à la question signalée précédemment par l'élaboration de plusieurs hypothèses qui sont les suivantes :

- Les étudiants du département de droit pensent que la langue française est une langue coloniale (héritage colonial).
- L'idée reçue est que le français est vu comme langue de prestige, et l'auto-stigmatisation, poussent les étudiants du département de droit à redoubler d'effort pour bien maîtriser cette langue.
- S'il était donné aux étudiants du département de droit de choisir la langue d'étude, ils auraient choisi la langue française.

5. Méthodologie de la recherche

Pour atteindre les objectifs de ce travail et en fonction du public cible, nous allons procéder à une enquête par un questionnaire qui sera renseigné par les étudiants de droit des deux universités. Cette méthode de recueil de données permet de quantifier et de comparer les informations.

Notre public-cible comprend les étudiants du département de droit de l'université de Béjaia et de l'université de Sétif. Nous avons choisi d'administrer le

questionnaire à une population estudiantine, connue pour sa diversité et ses richesses linguistiques et culturelles.

Nous veillerons à poser des questions claires et directes pour assurer la fluidité du questionnaire et la facilité de répondre à celui-ci.

6. Plan et organisation du travail

Pour une meilleure organisation, nous avons décidé de présenter le travail en trois chapitres:

- **Le premier chapitre** s'intéressera à la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie ; des langues en présence et des politiques linguistiques mises en œuvre.
- **Le deuxième chapitre** comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec le thème à savoir ceux de représentation; attitude; langue ; contact de langues; bilinguisme; plurilinguisme; identité ; communauté linguistique ...)
- **Le troisième chapitre** se focalisera sur la présentation du lieu d'enquête; la pré-enquête; présentation du public cible; le dépouillement; l'analyse et le traitement des résultats obtenus par voie du questionnaire; interprétation et représentation graphique des résultats; la vérification des hypothèses de départ.

Chapitre 1
Présentation
de la situation
sociolinguistique
de l'Algérie

1. Introduction

Le français s'est implanté en Algérie à partir de 1830. Il vient s'ajouter aux langues existantes qui sont : *l'arabe algérien*, la langue de la majorité, de *l'arabe classique* ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, et de *la langue berbère*, connue sous l'appellation du tamazight. Cette dernière se compose elle-même de plusieurs parlers.

La richesse de la situation linguistique algérienne fait d'elle un terrain de recherches sociolinguistiques très importantes. S.RAHAL affirme que « *si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight et le français* »¹. C'est à partir de là que plusieurs interrogations sont posées, et plusieurs thématiques sont formulées. La situation sociolinguistique de l'Algérie engendre sans cesse des conflits entre les langues coexistantes. Ces conflits opposent surtout l'arabe classique au berbère, au français et à l'arabe dialectal.

Malgré cette situation sociolinguistique complexe, l'Algérie a adopté la politique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique etc....

Parler de politique linguistique et d'arabisation en Algérie nous mène à réfléchir à la place de la langue française dans cette politique.

¹ RAHAL.S., *la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?*, session 6, cultures et langues, la place des minorités, Université d'Alger, Algérie : <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm> consulté le 20 février 2013 à 11h 30m.

2. La situation sociolinguistique en Algérie

La situation linguistique en Algérie est très complexe. Elle se caractérise par la présence de plusieurs langues. Les différents invasions et conquêtes qu'a connues l'Algérie ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques.

Le terrain sociolinguistique algérien reflète un plurilinguisme constitué de l'arabe littéraire, l'arabe dialectal, le berbère, et le français. A ceux-là s'ajoutent plusieurs variétés du berbère tel que le kabyle, chaoui et le targui.

2.1 Le berbère

Le berbère est la langue la plus ancienne de l'Afrique du nord. D'ailleurs, le terme berbère est utilisé la première fois par les Romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord. Suite à plusieurs invasions et conquêtes, le berbère a fini par céder du territoire en faveur d'autres langues telles que l'arabe. Le berbère reste utilisé par un nombre très important de locuteur et dans des localités très restreintes ; exemple du kabyle dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa et certaines communes des wilayas de Sétif et de Boumerdès.

Le berbère, lui-même, se présente sous forme de différents dialectes qui sont les suivants :

Le kabyle, le chaoui, le targui, le m'zab.

2.2 L'arabe classique (littéraire)

La langue arabe s'est implantée en Algérie suite à la propagation de l'Islam en Afrique du nord. K.TALEB IBRAHIMI le confirme « *c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* »². Depuis elle n'a pas cessé de gagner du territoire et à imposer son usage. L'arabe est devenu une référence de l'identité arabo-musulmane.

L'Algérie a adopté l'arabe comme langue nationale et officielle et elle a tenté de lui récupérer sa place dans tous les secteurs et surtout celui de l'éducation, à

² TALEB IBRAHIMI.K., *les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1997, p 5.

ce sujet K.TALEB IBRAHIMI souligne que « *Depuis l'indépendance, nous assistons à une lente mais sûre récupération par la langue arabe de sa place dans le système éducatif, la langue arabe est passée de statut de langue enseignée au statut de langue dans laquelle sont enseignées toutes les autres matières* »³. Toutes les institutions de l'Etat fonctionnent en langue arabe, l'enseignement se fait en langue arabe, et l'administration, aussi, fonctionne dans cette même langue.

2.3. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal joue le rôle de langue véhiculaire. La majorité des Algériens communiquent avec cette langue, c'est une langue d'intercompréhension. Même si l'arabe dialectal n'a aucun statut, son usage lui préserve une place très importante au sein de la société algérienne. Les échanges quotidiens de la population, en matière de communication, se font en arabe dialectal d'où l'appellation parfois d'arabe populaire. Actuellement l'arabe dialectal s'est infiltré même dans les endroits qui ne lui sont pas réservés. Il se voit utilisé par des enseignants en classe, par des animateurs de télé, par les journalistes et même par les représentants du gouvernement.

2.4. La langue française

Avant la colonisation française, l'Algérie fonctionnait en langue arabe. C'est à partir de 1830 que les premiers Français arrivaient en Algérie avec une culture et une langue complètement différente. Les autorités françaises avaient pour objectif, dès les premières années de la colonisation, de remplacer la langue arabe par la langue française. Durant cent-trente-deux ans, la France a tenté, par tous les moyens, d'implanter sa langue et sa culture. Face à une très grande résistance du peuple algérien. Les Français ont fini par quitter l'Algérie en 1962. Des séquelles importantes seront un héritage linguistique et culturel pour l'Algérie de l'époque et d'aujourd'hui.

2.4.1. Le statut du français en Algérie

³ TALEB IBRAHIMI.K., *les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, 1997, p 120.

A la veille de l'indépendance, la langue française dominait toute la situation linguistique en Algérie. C'était la seule langue utilisée dans le domaine de l'administration et dans les échanges internationaux.

Après l'indépendance, la réalité linguistique algérienne va complètement changer. *L'article numéro 05⁴* de la première constitution de la République et *l'article numéro 03⁵* des constitutions du 1976, du 23 février 1989, du 28 novembre 1996 constituaient une très grande menace pour l'avenir de la langue française en Algérie. L'arabe est déclaré comme langue nationale et officielle de l'Algérie. Le champ d'utilisation du français va être un peu réduit surtout dans les institutions étatiques. Malgré tout cela, le français a pu résister et exister jusqu'à nos jours. R.SEBAА souligne que « *sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste une langue privilégié de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue de l'université elle demeure la langue de l'université* »⁶. Le français demeure l'un des codes linguistiques les plus utilisés en Algérie. La vie quotidienne reflète une présence très importante du français, un bon nombre de locuteurs algériens utilisent, dans des domaines différents, le français. Ce dernier est utilisé dans l'enseignement supérieur, dans les médias et dans les échanges communicatifs des citoyens. A ce propos S.RAHAL affirme que « *Nous nous apercevons qu'à l'heure actuelle, la langue française occupe toujours une place fondamentale dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : social, économique, éducatif* »⁷. A noter qu'il est aussi utilisé par les gouverneurs (chef de l'Etat, les ministres, les députés... etc).

⁴ Article n° 05 « *la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'Etat* », Constitution de 1963.

⁵ Article n° 03 « *l'arabe est la langue nationale et officielle* », Constitutions de 1976, 1989 et 1996.

⁶ SEBAА.R., *l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar El Gharb, Oran, 2002, p 85.

⁷ RAHAL.S *la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?*, session 6, cultures et langues, la place des minorités, Université d'Alger, Algérie : <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm> consulté le 20 février 2013 à 11h 30m.

L'Etat de sa part veut faire barrage à la langue française, mais le terrain lui offre des opportunités d'exister, toujours selon R.SEBA A : « *la confirmation sociale de la langue française s'est fondée sur les intentions politiques de son infirmation* »⁸

La langue française n'est pas seulement un héritage de cent trente deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce aux chaînes de télévision françaises (*TF1, TV5, M6, France 2, Euronews ...etc*), grâce à l'internet, enfin grâce aux médias locaux, exemple de *Alger Chaîne 3*, de *Canal Algérie* qui sont diffusés en langue française et la presse écrite publiée en langue française (*El Watan, Le Soir d'Algérie, Liberté ...*).

Même si le français occupe une place très importante au sein de la société algérienne, l'Algérie reste le seul pays d'Afrique du nord qui n'appartient pas à la francophonie. A savoir qu'elle est classée deuxième pays francophone après la France.

3. La politique d'arabisation

La politique linguistique et la planification linguistique sont définies par L-J CALVET par : « *Nous appellerons politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, passage à l'acte en quelque sorte* »⁹. A son tour la politique d'arabisation en Algérie est définie par K. TALEB IBRAHIMI comme suit « *généralisation de l'utilisation de la langue arabe* »¹⁰, elle consiste à remplacer la langue française par la langue arabe classique dans tous ses usages en Algérie. Elle vise aussi à donner à l'arabe classique la place des langues parlées c'est-à-dire l'arabe dialectal et le berbère.

En 1962, toute l'Algérie fonctionnait en langue française : enseignement, administration, médias, échanges économiques, échanges militaires entre autre. La

⁸ SEBA A.R., *l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar El Gharb, Oran, 2002, p45.

⁹ CALVET.L-J., *la sociolinguistique*, deuxième édition corrigée, PUF, Paris 1996 p 111.

¹⁰ TALEB IBRAHIMI.K., *les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, 1997, p190.

langue arabe, plus exactement l'arabe classique n'est connu que par une minorité d'Algériens qui l'ont apprise dans les écoles coraniques (zaouïas). L'arabe classique avait perdu sa place de langue écrite. Selon G.GRANGUILLAUME : « *Les gouvernements indépendants (Ben Bella puis Boumediène) ont estimé qu'il fallait restaurer la place de l'arabe dit littéral ou parfois moderne, pour sa double référence à l'islam et à l'appartenance au monde arabe, en voulant définir par ces deux facteurs une identité algérienne indépendante* »¹¹.

Cette politique est devenue fonctionnelle dès le lendemain de l'indépendance à ce jour. L'enseignement constituait le véritable champ d'application de la politique d'arabisation. Ainsi des mesures importantes ont été prises. Étant donné qu'en 1962, l'Algérie était dépourvue d'enseignants maîtrisant l'arabe coranique, le gouvernement n'imposa que sept heures d'enseignement de l'arabe par semaine dans toutes les écoles; ce nombre passa à 10 heures par semaine en 1964. Vu le nombre insuffisant de professeurs, il a fallu en recruter des milliers d'Égypte et de Syrie ce qu'affirme R.SEBAA selon lequel « *des moniteurs principalement d'Égypte, de Syrie ou d'Iraq et qui n'avaient, pour la plus part d'entre eux, aucune formation les prédestinant à ce type de fonction* »¹². En 1974, l'arabisation de l'enseignement primaire était achevée et celle du secondaire était en cours. Une ordonnance de 1976 sur l'école fondamentale imposa l'enseignement du français seulement à partir de la quatrième année. Depuis 1989, l'arabe classique est la seule langue d'enseignement tout au cours du primaire et du secondaire. En 1991 c'est l'article qui impose cet enseignement exclusif de la langue arabe « *L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, tous les cycles et dans toutes les*

¹¹ GRANDGUILLAUME.G., « La francophonie vue du monde arabe et du Maghreb » : <http://www.ggrandguillaume.fr/article.consulté> le 24 février 2013 à 14h10m.

¹² SEBAA.R., *l'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar El Gharb, 2002, p 41.

spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères. »¹³.

Le français est toutefois introduit comme langue étrangère obligatoire dès la quatrième année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. A partir de 2006, suite à la réforme du système éducatif algérien, le français est introduit toujours comme langue étrangère mais, cette fois, dès la troisième année du primaire.

Pour le berbère, il lui a fallu attendre l'année 2002, pour qu'un article s'ajoute à l'article numéro 03 de la Constitution de 1996 en vigueur. Le texte de l'article stipule que *« le tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toute ses variétés linguistique en usage sur le territoire national »¹⁴*. Cependant, le tamazight n'a pas le même statut que l'arabe. Si l'arabe est une langue officielle, ce n'est pas le cas du tamazight qui n'est qu'une langue nationale. Ces statuts de «langue officielle» et de «langue nationale» ne sont pas définis dans la Constitution, mais il est certain que la langue officielle est nécessairement employée par l'État, alors que la langue nationale ne doit être qu'encouragée. L'État ne s'engageant qu'à œuvrer à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

4. Présentation de l'université de Béjaia

Bien que née tardivement 1983 par rapport à son passé scientifique et culturel de renom.

¹³ Article n° 15 de la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-3politique ling.htm>

¹⁴ Article n° 03 bis ajouté en 2002 à l'article 03 de la constitution de 1996 en vigueur.

La diversification de filière de formation, la valorisation de la recherche et le transfert de compétences lui ont permis d'être parmi les universités les plus performantes du pays. Devant l'importance grandissante de l'informatique dans les domaines de la vie courante et sa large utilisation dans toutes les filières (technologie, économie, médecine...etc.), l'ouverture de cette spécialité est devenue indispensable. La volonté et le dynamisme des différents responsables ont conduit à l'ouverture d'une Ecole Doctorale en Informatique option Réseaux et Systèmes Distribués : c'est la première du genre dans le pays.

L'Université de Bejaia, à l'instar des autres établissements de l'enseignement supérieur, a mis en place le nouveau dispositif d'enseignement LMD dès la rentrée 2004/2005, avec comme première étape une proposition de 33 licences dont 19 professionnelles et 14 académiques.

4.1. Historique de la Faculté de droit de l'université de Béjaia

La Faculté de Droit de l'université de Béjaia est relativement récente, créée par le Décret exécutif N° 07/271 du 11/09/2007 portant Amendement du Décret exécutif N° 98/218 du 07/07/1998 relatif à la création de l'université de Bejaia. Elle a trouvé sa place grâce à des atouts spécifiques et défend ardemment un certain nombre de valeurs, plus particulièrement celle de donner toutes ses chances à chaque étudiant.

La Faculté de Droit et des sciences politiques accueille des effectifs importants. Pour l'année 2012/2013, la faculté compte 5177 étudiants dans tous les niveaux. La faculté de droit et des sciences politiques dispense plusieurs heures d'enseignement assurées par plus de 192 enseignants (professeurs, maîtres de conférences, maître assistants...), auxquels s'ajoutent des professionnels des métiers du droit (avocats, cadres des administrations publiques). Elle s'appuie également sur des personnels administratifs.

Tous les enseignements se font en langue arabe, à l'exception du module de « terminologie » qui se fait en langue française. Le module de terminologie est programmé pour les premières années LMD et pour les premières et deuxièmes années de l'ancien régime avec un volume horaire d'une heure trente minutes par semaine. En deuxième année LMD, ce même module de terminologie se fait en langue étrangère numéro deux c'est-à-dire l'anglais.

5. Présentation de l'université de Sétif

Le centre universitaire de Sétif a été créé conformément au décret exécutif n° 133/78 du 09 avril 1978.

En 1984, le centre universitaire verra la naissance de plusieurs Instituts Nationaux d'Enseignement Supérieur (INES), institutions jouissant d'une autonomie administrative et financière.

En 1989, les INES ont été regroupés pour voir l'institution universitaire s'attribuer désormais le statut d'Université.

Au cours de l'année universitaire 1999/2000, et suite à la réorganisation des instituts en facultés, l'université se compose de 06 facultés. Depuis 2005, l'université de Sétif, a adopté graduellement le système de formation LMD.

Depuis le 12 Janvier 2010, après une nouvelle restructuration, l'université de Sétif est constituée de 8 facultés et 2 instituts. La plupart de ces facultés ont l'arabe comme langue d'enseignement.

6. Conclusion

La réalité linguistique algérienne est marquée par une très forte présence de quatre langues à savoir l'arabe littéraire ou classique, l'arabe dialectale, le français et le berbère. Chacune de ces langues veut être la plus utilisée car c'est l'utilisation qui détermine la place et la valeur de ces langues. Le locuteur algérien est censé faire recours à plus d'une langue, pour assurer ses échanges communicatifs dans des situations et des régions différentes.

Chapitre 2
Définition de
quelques concepts
sociolinguistiques

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est utile de définir quelques notions sur lesquelles nous nous baserons dans notre travail. La sociolinguistique est un domaine de recherche très vaste, qui a pour objet la langue comme un système (F.DE SAUSSURE), ce qui ouvre le champ à des problèmes linguistiques. Elle s'intéresse aussi à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel, à citer à titre d'exemple les représentations et les attitudes. De ce fait, notre deuxième chapitre sera porteur de quelques définitions des concepts clés en sociolinguistique à savoir les représentations, les attitudes, le contact des langues, le bilinguisme, la communauté linguistique et l'identité.

1. La langue

La langue constitue l'objet d'étude de la sociolinguistique. Au sens le plus courant « *une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifique aux membres d'une même communauté* »¹⁵, la langue est chargée d'assurer la communication entre les individus ce qui confirme F.DE SAUSSURE à son tour en la définissant par « *Un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* »¹⁶. Toujours selon F. DE SAUSSURE la langue est un fait social et collectif, quant à la parole elle relève des variations individuelles.

2. Les représentations

Les deux notions, celle de représentation et celle d'attitude empruntées à la psychologie sociale et sont employées parallèlement pour désigner les phénomènes à caractère épi-linguistique.

¹⁵ DUBOIS.J et AL., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-bordas, Montréal, 1999, p266.

¹⁶ SAUSSURE.F., *cours de linguistique générale*, Talantikit, Béjaia, 2002, p17.

Emile Durkheim¹⁷ (1858-1917) fut le premier à avoir évoqué la notion de représentations qu'il appelait "*collectives*" à travers l'étude des religions et des mythes. Ce sociologue distinguait les représentations collectives des représentations individuelles. Dans la conclusion de son ouvrage, il posait les bases d'une réflexion sur le concept de représentation collective. Ainsi le concept de représentation, un des objets d'étude des sciences humaines depuis le dix-neuvième siècle, a été réintroduit dans le champ des recherches actives par Serge MOSCOVICI¹⁸ en 1961. Ce dernier a bien développé la conception de la représentation. Il l'a définie comme une modalité des connaissances particulières ayant pour fonction l'élaboration de comportements et de la communication entre individus. Il intéresse de plus en plus des chercheurs, et ce dans toutes les disciplines des sciences humaines : anthropologie, histoire, linguistique, psychologie sociale, psychanalyse, sociologie. C'est un concept fondamental, transdisciplinaire.

Dans la perspective associationniste de Ferdinand de Saussure, la représentation est l'apparition de l'image verbale et mentale chez le locuteur¹⁹. Au cours du XXème siècle se sont développés progressivement des travaux partant sur l'apparition, la nature et la structure des « représentations sociales ». Pour JODELET, une représentation sociale est « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une vision pratique et concourant : à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* »²⁰. Les représentations en sociolinguistique sont liées à l'imagination de l'individu ou d'un groupe d'individus. C'est l'ensemble d'opinions, d'idées et de sentiments qu'ils ont d'une

¹⁷ DURKHEIM.E., « Représentations individuelles et représentations collectives », Revue de Métaphysique et de Morale, tome VI, 1898 : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_1_representations/representations.pdf

¹⁸ MOSCOVICI.S., *la psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris 1961, p26.

¹⁹ DUBOIS.J et Autres., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-bordas, Montréal, 1999, p 410.

²⁰ JODELET.D., *les représentations sociales, un domaine en expansion, les représentations sociales, sociologie d'aujourd'hui*, PUF, 1999, p 41.

langue ou d'une pratique langagière. En outre, G-N.FISCHER précise que les représentations permettent d'appréhender les comportements des individus dans une société ; elles sont considérées comme étant un « *processus d'élaboration perceptif et mental de la réalité qui transforme les objets sociaux (personne, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologie) et leur confère un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales* »²¹.

Les représentations apparaissent alors déterminantes dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication. Les définitions traditionnelles chez les psychologues sociaux insistent sur trois aspects interdépendant qui caractérisent les représentations : leur élaboration dans et par la communication, la (re)construction du réel et la maîtrise de l'environnement par son organisation.

3. Les attitudes

Les études portant sur les perceptions des locuteurs concernant les langues et leurs usages ont été principalement problématisées, à partir des années 1960, à travers la notion d'attitude, et ceci dans plusieurs directions. Elles explorent les images des langues pour expliquer le comportement linguistique, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs. Pour J-L.CALVET « *Les attitudes renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques attribuent des valeurs appréciatives*

²¹ FISCHER.G-N., *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, Dunod /Montréal, 1987, p118.

ou dépréciatives à leur égard »²². La notion d'attitude est empruntée à la psychologie sociale. La plus part des auteurs préfèrent la distinguer de représentation, et l'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non a une classe d'objet. Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Elles peuvent aussi être modifiées et évoluer. Les attitudes organisent des conduites et des comportements plus ou moins stables, mais ne peuvent pas être directement observées. Elles sont généralement associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles génèrent.

Enfin, les attitudes sont intimement liées aux représentations, d'ailleurs certains vont jusqu'à les utiliser comme substituables. Avoir une représentation de quelque chose, c'est d'adopter une attitude envers cette dernière.

4. La communauté linguistique

La notion de communauté linguistique apparaît presque en même temps que la sociolinguistique (au cours des années soixante), en empruntant le terme de «communauté» à la sociologie, et la langue à la linguistique afin d'étudier d'une façon conjointe la langue et la société.

Cette notion en effet, reste toujours relative, variable, et elle est encore à discuter. Elle est définie par différents chercheurs, parfois à partir des représentations qu'ont des groupes de locuteurs sur une langue donnée et sur leurs pratiques linguistiques ainsi que sur celles des autres. C'est le cas par exemple de W. LABOV²³ qui définit la communauté linguistique non pas comme un ensemble de locuteurs qui utilisent en parlant, les mêmes formes linguistiques, mais comme

²² CALVET.L-J., *la sociolinguistique*, 2^{ème} édition corrigée, PUF, 1996, p 46.

²³ LABOV.W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976, p388.

un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue ou encore, comme un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue.

Certains linguistes ont donné à la communauté linguistique des définitions variées : pour Leonard BLOOMFIELD par exemple, « *une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours* »²⁴. BLOOMFIELD ajoute plus loin que « *Les membres d'une communauté linguistique peuvent parler d'une façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ou peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes les autres* »²⁵, c'est-à-dire que BLOOMFIELD affirme que des membres d'une même communauté pouvaient ne pas se comprendre entre eux, ce qui semble à L.J. CALVET comme paradoxal.

L.J. CALVET trouve qu'il est difficile de cerner la communauté linguistique, c'est pourquoi il propose de partir de la Communauté Sociale, qu'il s'agit d'étudier sous son aspect linguistique : « *La seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue, ou de la langue sur la société, ce qui une fois de plus consiste à poser le problème sociolinguistique en aval du problème linguistique, comme un problème différent, successif ou ultérieur* »²⁶. Il s'agit pour lui au contraire de dire que « *l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique* »²⁷.

²⁴ BLOOMFIELD.L., *le langage*, Payot, Paris, 1970, p44.

²⁵ Idem, p 54.

²⁶ CALVET.L-J., *la sociolinguistique*, 2^{ème} édition corrigée, PUF, Paris, 1996, p90.

²⁷ Idem

5. Le contact des langues

D'après le dictionnaire de sociolinguistique le contact de langue « *est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues* »²⁸.

Il est important de souligner qu'au monde, un très grand nombre de locuteurs parle plus d'une langue ; ce qui fait que ces locuteurs mélangent des langues et des codes. Ce mélange peut figurer sous différentes formes ; soit qu'un individu pratique deux langues (bilinguisme), soit trois langues ou plus (plurilinguisme ou multilinguisme).

6. Le bilinguisme

Le bilinguisme est une situation sociolinguistique caractérisant les sujets pratiquants deux langues. C'est un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu ou, par un groupe.

Le bilinguisme est défini, dans un sens restrictif par rapport au mode d'apprentissage des langues. Dans ce cas l'individu qui possède naturellement deux langues maternelles est considéré bilingue.

Dans un sens moins restrictif, on qualifie de bilingue tout sujet parlant qui pratique deux langues différentes dans ses communications orales ou écrites. Le bilinguisme est défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

Le bilinguisme peut concerner, individu qui pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ces relations sociales. Il peut être aussi

²⁸ DUBOIS.J et Autres., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-bordas, Montréal, 1999, p115.

au tour d'un groupe d'individu, qui pour des raisons sociales, politiques ou historique, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et à utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe. Enfin le bilinguisme peut être remarquable dans une zone géographique où se trouvent des communautés linguistiques différentes.

7. L'identité

La notion d'identité est une notion complexe, car elle entretient des rapports étroits avec d'autres notions comme celle de représentation, communauté linguistique et celle de langue.

Plusieurs définitions existent parmi lesquelles nous citons celle de A.Mucchielli « *l'identité est un ensemble de critères, de définitions d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeurs, d'autonomie et de confiance organisée autour d'une volonté d'existence* »²⁹.

Encore une définition, globale et intéressante, où l'identité est considérée comme « *l'identité en tant que noyau central conférant à la personne sa totalité, sa cohérence, sa spécificité...* ». De là nous pouvons imaginer la pluralité et la diversité des champs qui nourrissent et participent à la construction identitaire.

La notion d'identité engendre plusieurs liens, comme celui de filiation, qui est un lien de descendance et de continuité entre les générations, et celui d'appartenance. Les groupes d'appartenance sont divers et servent de lieu d'interactions et de socialisation. Chacun de ces groupes est marqué par des codes, normes, langage... spécifique à lui. Les principaux groupes d'appartenances sont : Groupe familial, scolaire, culturel, religieux, linguistique.

²⁹ MUCCHIELLI.A., *l'identité*, PUF, Paris, 1986, p72.

Chapitre 3
analyse et
interprétation
des résultats

1. Présentation du lieu d'enquête

Notre enquête s'est déroulée dans deux endroits différents. Elle a été effectuée au sein de l'université de Bejaia au niveau du Bloc un (1) et devant les amphithéâtres un et deux (31,32) où les étudiants du département droit font leurs T.D et leurs cours magistraux. Et au sein de l'université de Sétif devant le Bloc de la faculté de droit (le Bloc contient des amphithéâtres numéroté de 1 à 6 et des salles d'enseignement numéroté de 1 à 31) où se font les cours magistraux et les séances de T.D pour les étudiants de droit.

2. Présentation du questionnaire

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les objectifs de l'enquête doivent être atteints. D'une part il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté à parler, d'autre part il permet d'obtenir des informations sur le questionné. Il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population à étudier.

Notre questionnaire se compose de 24 questions fermées et ouvertes. Nous pouvons le répartir en trois parties essentielles. L'objectif de notre première partie est l'identification de notre public. Nous avons jugé qu'il est très important de bien identifier la population concernée. Ainsi, il nous a semblé nécessaire de consacrer la première partie à des questions qui sont en rapport avec la personne même de l'enquêté : le sexe, l'âge, l'université d'étude, le niveau d'étude, l'origine et l'appartenance à un milieu rural ou urbain.

La seconde partie a pour but de déterminer les langues qui entourent nos questionnés commençant par la langue maternelle puis le parcours scolaire durant lequel nos enquêtés ont sans doute acquis d'autres langues autre que la langue maternelle. Aussi nous nous sommes intéressés aux langues étrangères parlées par nos enquêtés et à la vérification de leur volonté de choisir entre le droit et le français comme filière d'étude.

La troisième partie constitue le recensement des différentes représentations et attitudes des étudiants du département de droit des universités de Béjaia et de Sétif envers le français comme langue étrangère et l'arabe littéraire langue nationale et officielle de l'Etat Algérien.

3. Le choix du temps de passation (distribution du questionnaire)

Afin de choisir le bon moment de l'année pour la passation de nos enquêtes (la distribution du questionnaire), nous avons contacté les secrétariats des départements de droit des deux universités (Béjaia et Sétif) pour éviter les périodes d'examens, pour ne pas gêner le déroulement de l'enseignement.

Par ailleurs, nous avons estimé que six mois depuis leur inscription au département de droit de l'université de Béjaia et de Sétif, sont nécessaires et suffisants pour que les nouveaux bacheliers puissent avoir des opinions et des points sur la langue dont se déroule les enseignements (l'arabe) d'une part et sur la langue française qui est utilisée uniquement dans l'enseignement du seul et unique module de terminologie d'autre part.

Ainsi, nous avons décidé de réaliser nos enquêtes en demi du mois de février.

Notre présence au moment de la passation de nos enquêtes était très efficace et d'un intérêt indiscutable pour le bon déroulement de nos enquêtes. Nous avons pu créer une atmosphère de confiance qui a facilité l'explication de certaines questions. Aussi ce mode de passation nous a permis de récupérer tous les questionnaires distribués.

Ces passations ont été réalisées, soit individuellement, soit en petits groupes de 3 à 4 enquêtés.

4. L'échantillonnage.

Pour que les caractères de la population étudiée soient bien représentés dans un échantillon choisi, il faut que celui-ci soit tiré au hasard. Cette méthode donne une chance égale à chaque membre de la population d'être sélectionné. C'est pour

cette raison que nous avons choisi d'administrer le questionnaire d'une façon arbitraire.

Nous avons interrogé des étudiants des deux sexes sans savoir s'ils font des études de droit ou non. Même s'ils sont inscrits au département de droit, nous n'avons aucune information sur leur niveau d'étude. La seule information que nous avons, c'est que les enseignements de droit se font dans les blocs d'enseignement ou nous étions.

Nous nous sommes également rendu compte que la qualité et la validité des résultats d'une enquête dépendent de la taille de l'échantillon de la population interrogée. C'est pour cette raison que nous avons décidé de distribuer cent (100) questionnaires, cinquante questionnaires à l'université de Béjaia et cinquante à l'université de Sétif.

5. Analyse interprétation et des résultats

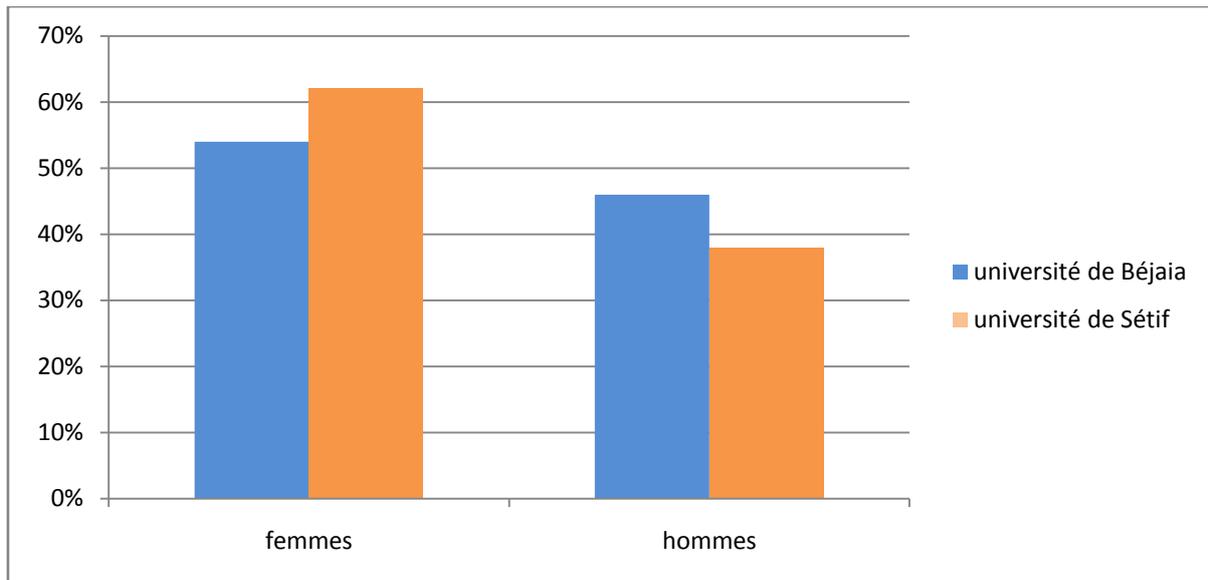
5. 1. Identification des questionnés

a) Nombre et sexe des questionnés

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Femmes	27	54%	31	62%
Hommes	23	46%	19	38%
Total	50	100%	50	100%

Tableau n° 1 nombre et sexe

Représentation graphique



Graphique n° 1 nombre et sexe des enquêtés

Notre corpus est majoritairement, féminin avec 54 % de femmes pour l'université de Béjaia, 62% pour l'université de Sétif et seulement 46 % d'homme à Béjaia et 38% à Sétif.

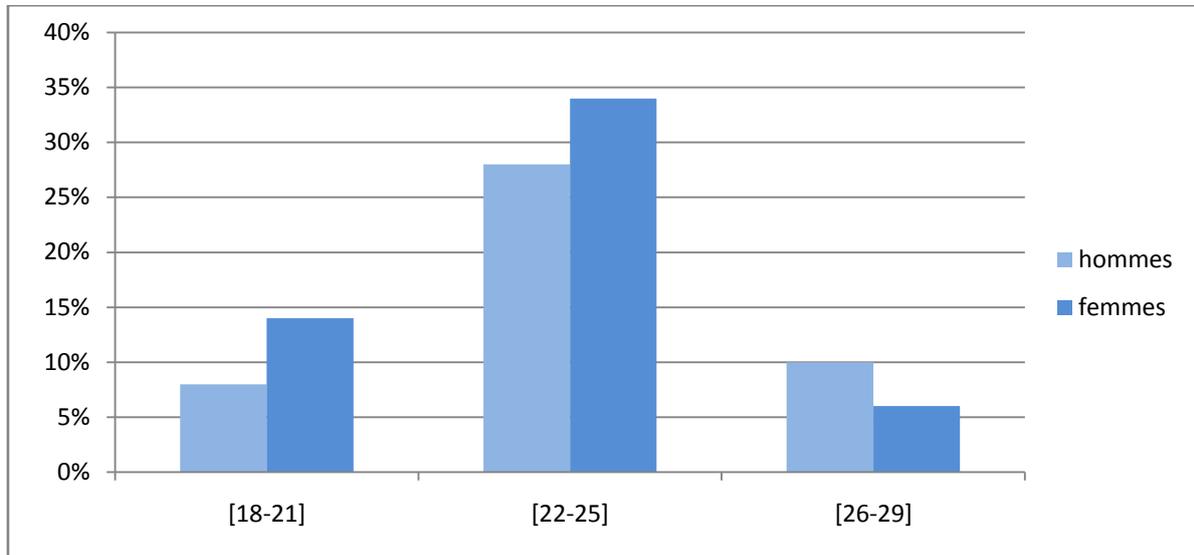
b) L'intervalle d'âge

Université		Béjaia		Sétif	
Intervalle de l'âge	Sexe	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
[18-21]	Femmes	07	22%	09	24%
	Hommes	04		03	
[22-25]	Femmes	17	62%	20	70%
	Hommes	14		15	
[26-29]	Femmes	03	16%	02	06%
	Hommes	05		01	
Total	//	50	100%	50	100%

Tableau n° 2 âge

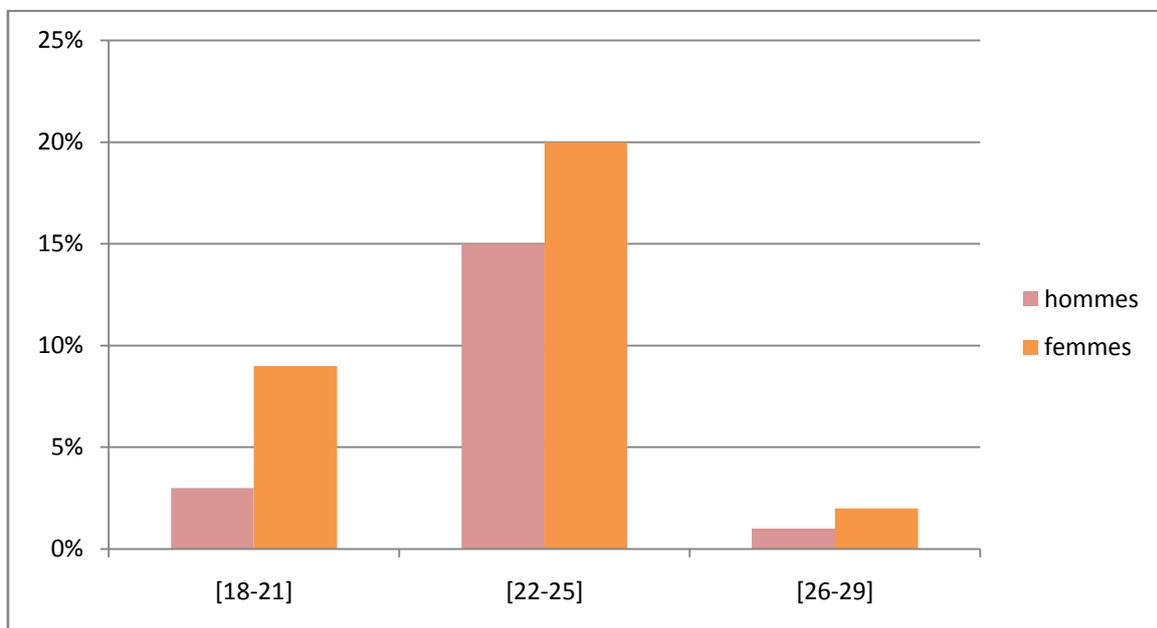
Représentation graphique

Université de Béjaia



Graphique n° 2 âge des enquêtés de Béjaia

Université de Sétif



Graphique n° 3 âge des enquêtés de Sétif

L'intervalle de l'âge varie entre 19 ans et 27 ans.

La plupart de nos sujets sont âgés entre 22 ans et 25 ans avec un pourcentage de 62% à l'université de Béjaia et de 70% pour la même tranche d'âge (22 à 25 ans) à l'université de Sétif. La tranche d'âge allant de 26 ans à 29 ans est représentée par un pourcentage de 16% à l'université de Béjaia et par un pourcentage très faible à l'université de Sétif. Enfin un pourcentage de 22% et de 24% pour celle de 18 ans à 21 ans. Nous remarquons que la majorité des étudiants sont de la même génération.

c) Université d'étude

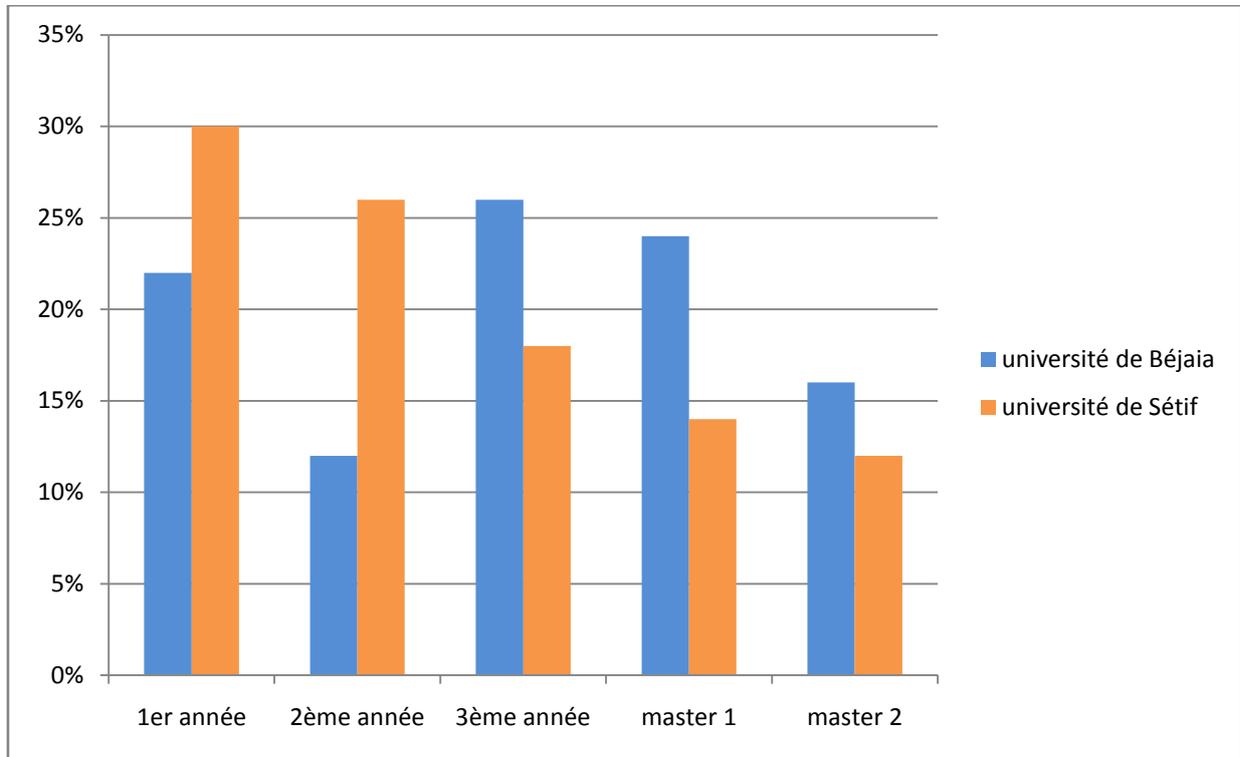
Comme notre enquête s'est déroulée au sein de l'université de Béjaia et de Sétif alors tous les questionnés appartenaient aux deux universités en questions.

d) Niveau d'études des enquêtés

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
1 ^{er} année	11	22%	15	30%
2eme année	06	12%	13	26%
3eme année	13	26%	09	18%
Master 1	12	24%	07	14%
Master 2	08	16%	06	12%
Total	50	100%	50	100%

Tableau n° 3 niveau d'étude des enquêtés

Représentation graphique



Graphique n° 4 niveau d'étude

Nous remarquons que nos questionnés sont répartis sur les cinq niveaux : 1^{er} année avec un taux de 22% à Béjaia et 30% à Sétif, puis les étudiants de 2ème année avec 12% et 26% , 3ème année avec un taux de 26% et 18% ; viennent ensuite ceux de master 1 et master 2 avec un taux respectif de 24% et 16% à l'université de Béjaia, 14% et 12% pour l'université de Sétif

e) 1. Ville d'origine des enquêtés de l'université de Béjaia

Enquêté	Ville d'origine	Enquêté	Ville d'origine
1	Bejaia	26	Béjaia
2	Bejaia	27	El-kseur
3	Tazmalt	28	El-kseur
4	El-kseur	29	Tichy
5	Sidi aich	30	Béjaia
6	Aokas	31	Tazmalt
7	Béjaia	32	Béjaia
8	Sedouk	33	El-kseur
9	Aokas	34	El-kseur
10	Akbou	35	Oued ghir
11	Barbacha	36	Souk el tennine
12	El-kseur	37	El-kseur
13	Béjaia	38	Tala hamza
14	Béjaia	39	Béjaia
15	Bouira	40	El-kseur
16	Akbou	41	Toudja
17	Béjaia	42	Ighi ali
18	Amizour	43	Béjaia
19	Tichy	44	El-kseur
20	Béjaia	45	Melbou
21	Tichy	46	Tichy
22	Akbou	47	Tizi n berber
23	Ait r'zine	48	feraoune
24	Tichy	49	Adkar
25	Bejaia	50	Tichy

Tableau n° 4 origine des enquêtés de l'université de Béjaia

e) 2. Ville d'origine des enquêtés de l'université de Sétif

Enquêté	Ville d'origine	Enquêté	Ville d'origine
1	Sétif	26	Ait tizi
2	Bouandas	27	Tizi n brahem
3	Amoucha	28	Mrouaha
4	Amoucha	29	Amoucha
5	Ait tizi	30	Kherata
6	Tizi n bechar	31	Ain roua
7	El eulma	32	Sétif
8	Tizi n brahem	33	Sétif
9	Bougaa	34	Sétif
10	Merouaha	35	Bouandas
11	merouaha	36	Bouandas
12	kherata	37	Ain kbira
13	Sétif	38	Ouled yaiche
14	Sétif	39	Sétif
15	Ait tizi	40	El ouricia
16	Bouandas	41	Ain arnat
17	El hassi	42	El eulma
18	Ain arnat	43	Tizi n bchar
19	El eulma	44	Temelouka
20	El ouricia	45	khalfoune
21	El ouricia	46	Oueld faid
22	Bir el arch	47	Bougaa
23	Ain roua	48	Bougaa
24	Ain abbessa	49	Bir el arch
25	Sétif	50	Cité 1 ^{er} novembre

Tableau n° 5 origine des enquêtés de l'université de Sétif

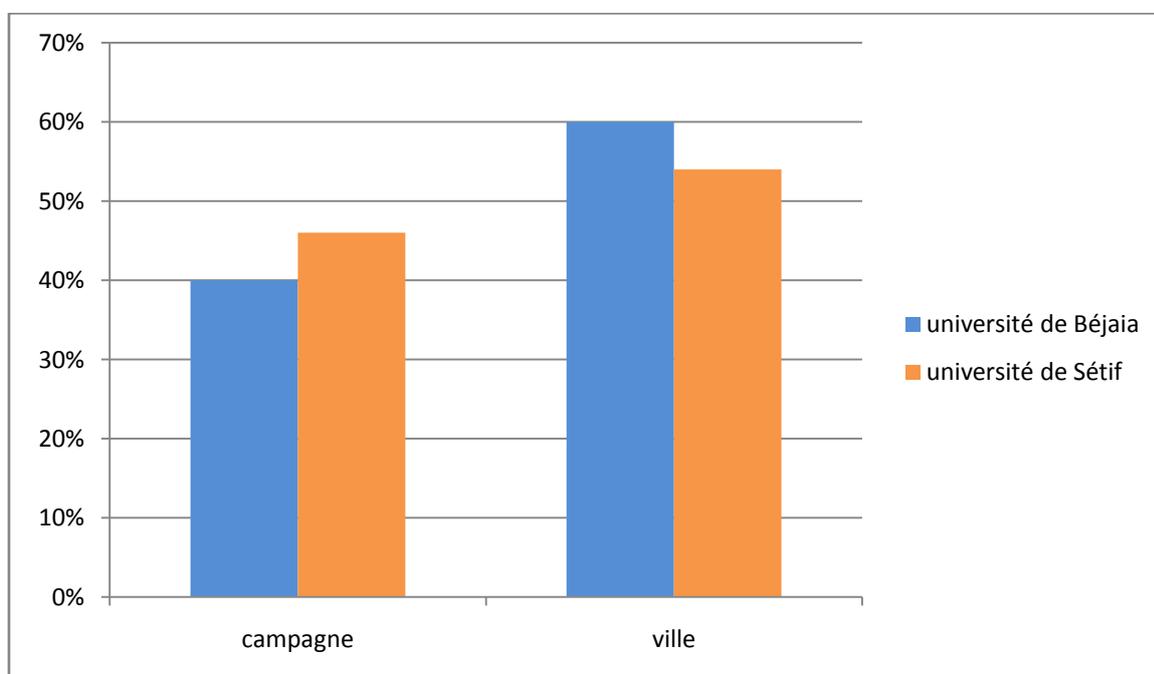
Nous avons constaté que les étudiants du département de droit interrogés à l'université de Béjaia sont tous issus de la wilaya de Béjaia. A l'université de Sétif 48 étudiants interrogés sont issus de la wilaya elle-même et seulement deux d'entre eux ne sont pas de la wilaya de Sétif, ils sont originaire de la ville de Kherata c'est-à-dire de la wilaya de Béjaia.

f) Lieu d'habitation des enquêtés

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Campagne	20	40%	23	46%
Ville	30	60%	27	54%
Total	50	100%	50	100%

Tableau n° 6 lieu d'habitation

Représentation graphique



Graphique n° 5 lieu d'habitation (ville – campagne)

Nous remarquons que les étudiants issus de la ville sont plus nombreux avec un pourcentage de 60 % à Béjaia et 54% à Sétif par rapport à ceux issus de la campagne avec un pourcentage respectif de 40% et de 46%.

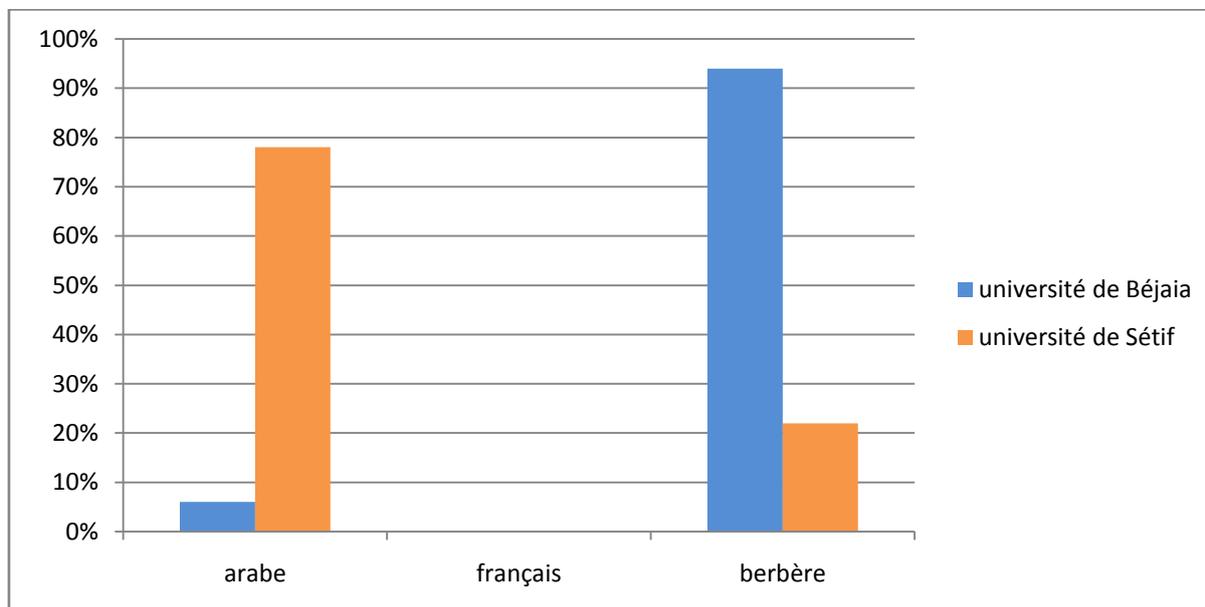
5. 2 Les différentes langues et leur usage par nos questionnés

a) La langue maternelle

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Berbère	47	94%	11	22%
français	00	00%	00	00%
arabe	03	06%	39	78%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 7 la langue maternelle

Représentation graphique



Graphique n° 6 langue maternelle des questionnés

Nous remarquons que la majorité des questionnés de l'université de Béjaia ont le berbère comme langue maternelle avec un taux de 94%, et l'arabe avec un taux de 6%. Nous remarquons aussi qu'aucun de nos questionnés n'a le français pour langue maternelle. Contrairement aux questionnés de l'université de Sétif où la majorité ont l'arabe comme langue maternelle et seulement 22% des questionnés ont le berbère comme langue maternelle. Aucun des questionnés n'a le français comme langue maternelle.

Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que la wilaya de Béjaia est caractérisée par la dominance du berbère. Béjaia est classée deuxième wilaya berbérophone en Algérie après la wilaya de Tizi Ouzou. Tout le territoire de la wilaya est couvert par l'utilisation quotidienne du berbère.

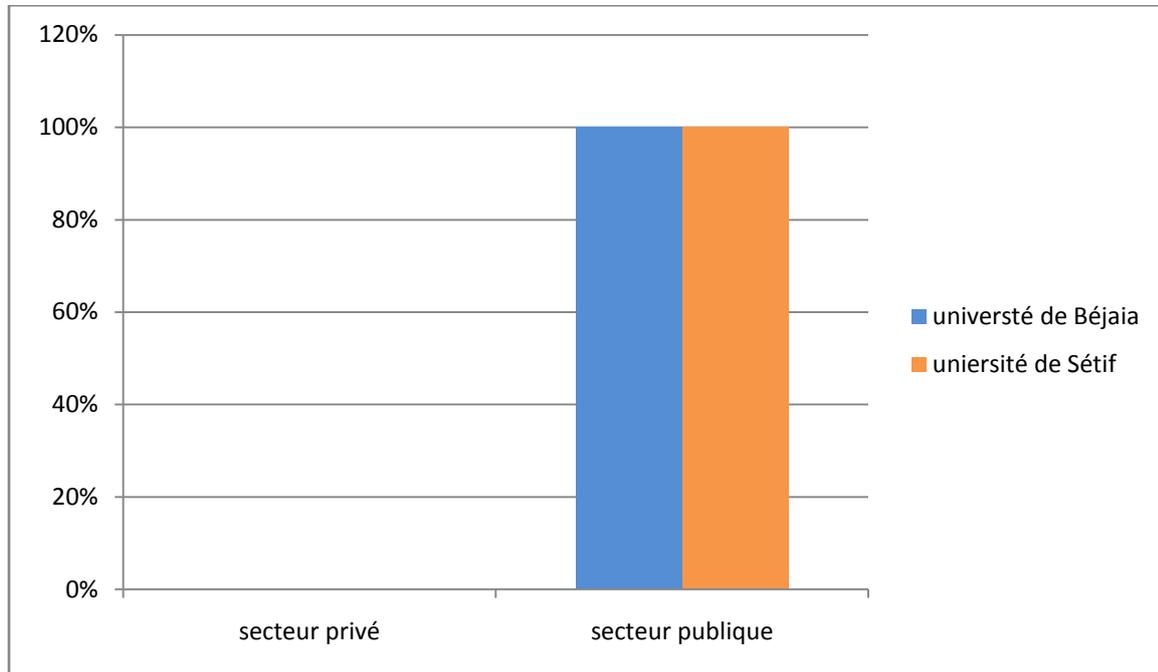
La wilaya de Sétif est classée arabophone, alors qu'elle ne l'est pas totalement. Les résultats obtenus pour la question de la langue maternelle des enquêtés, justifient qu'à côté de langue arabe, il y a une autre langue qui est le berbère. Toutes les régions de la wilaya de Sétif qui se situent toute au long des frontières de la wilaya de Béjaia sont berbérophones et nous pouvons citer à titre d'exemple Tizi N Bechar, Ait Tizi, Bouadas.

b) Le parcours scolaire

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Privé	0	0%	0	0%
Public	50	100%	50	100%
Total	50	100%	50	100%

Tableau n° 8 le parcours scolaire

Représentation graphique



Graphique n° 7 le parcours scolaire

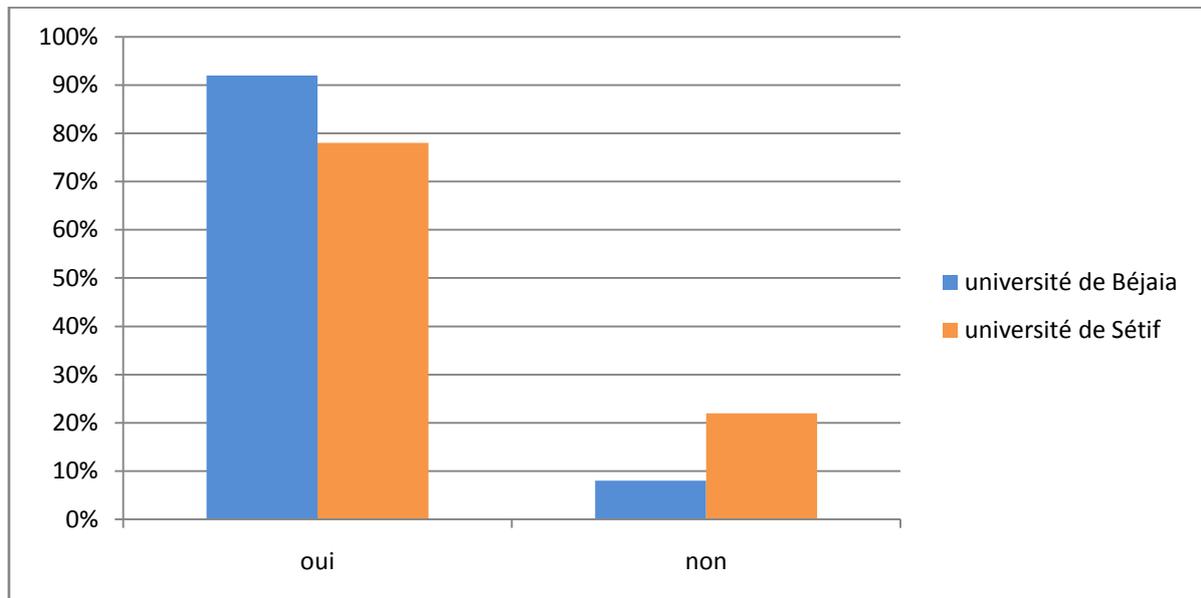
Tous les questionnés ont fait le même parcours scolaire dans le secteur publique. Cela justifie d'une part le manque d'infrastructure privée dans le domaine de l'enseignement et de la formation en Algérie, surtout durant les années quatre-vingt dix (la décennie noire) dont nos questionnés ont débuté leur parcours scolaire. Les écoles privées ont connu une croissance de leur nombre à l'arrivée du président A Bouteflika au pouvoir. D'autre part le coût très élevé de la formation dans un secteur privé qui ne permet pas aux Algériens qui sont pour la plus part issus de la classe ouvrière, de se former dans ce secteur.

c) Les langues étrangères parlées

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	pourcentage
Oui	46	92%	39	78%
Non	04	08%	11	22%
Total	50	100%	50	100%

Tableau n° 9 utilisation des langues étrangères

Représentation graphique



Graphique n° 8 utilisation des langues étrangère

La majorité des questionnés sont bilingues ou multilingues avec un pourcentage de 92% pour ceux de l'université de Béjaia et 78% de réponses positives pour les étudiants de l'université de Sétif. Tous les enquêtés qui ont répondu par un oui (parle des langues étrangère) ont cité le français. Le français est

la première langue étrangère en Algérie. A un taux moyen, certains étudiants ont cité aussi l'anglais. Enfin, un taux très faible pour l'allemand.

Les cadres dans lesquels les enquêtés utilisent ces langues étrangères, nous avons pu relever les cadres suivants :

- Amical (entre amis)
- Familiale
- Enseignement et étude

L'apprentissage des langues étrangères en Algérie est basé sur l'école, toutes les langues citées par nos questionnés font partie des langues enseignées dans système éducatif algérien. Le français est enseigné dès la quatrième année primaire et dès la troisième année du même cycle après la réforme éducatif de 2006, jusqu'à la troisième année du secondaire. A son tour l'anglais qui occupe la place de deuxième langue étrangère en Algérie est enseigné dans les deux cycles moyen et secondaire. L'allemand qu'a été cité par peu d'étudiant n'est qu'une matière pour les élèves de la spécialité de langue étrangère au troisième cycle.

d) L'âge dont les questionnés ont commencé à parler français

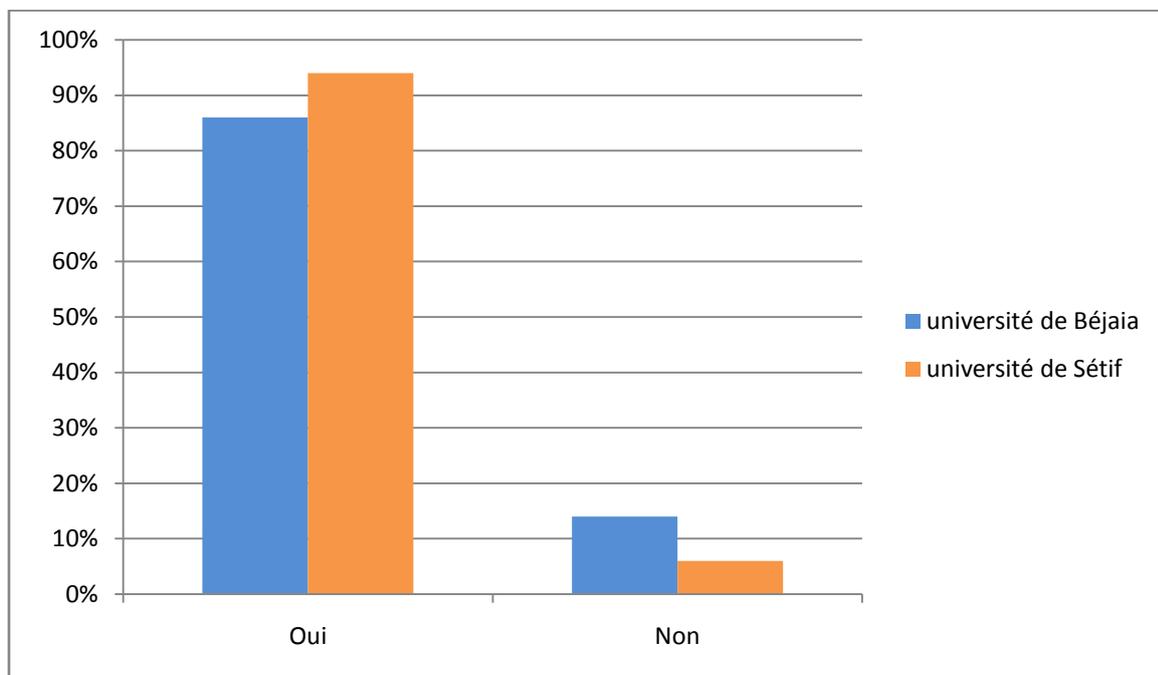
La majorité des questionnés ont commencé à parler français entre 8 et 12 ans pour les deux universités, ce qui justifie leurs réponses à la question concernant leurs parcours scolaire (public), à l'exception d'une dizaine de questionné qui ont commencé à parler français à un âge précoce entre 4 et 7 ans.

e) Le droit figure t-il sur la fiche de vœux des enquêtés ?

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Oui	43	86%	47	94%
Non	07	14%	03	06%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 10 le droit sur la fiche de vœux

Représentation graphique



Graphique n° 9 le droit sur la fiche de vœux

La majorité écrasante des questionnés a répondu en disant que effectivement, le droit fait partie des dix premiers choix de la fiche de vœux. Les pourcentages le confirment par 86% à l'université de Béjaia et 94% à l'université de

Sétif. 14% des questionnés de l'université de Béjaia et seulement 6% de ceux de Sétif ont répondu en disant que le droit ne fait pas partie de leur choix.

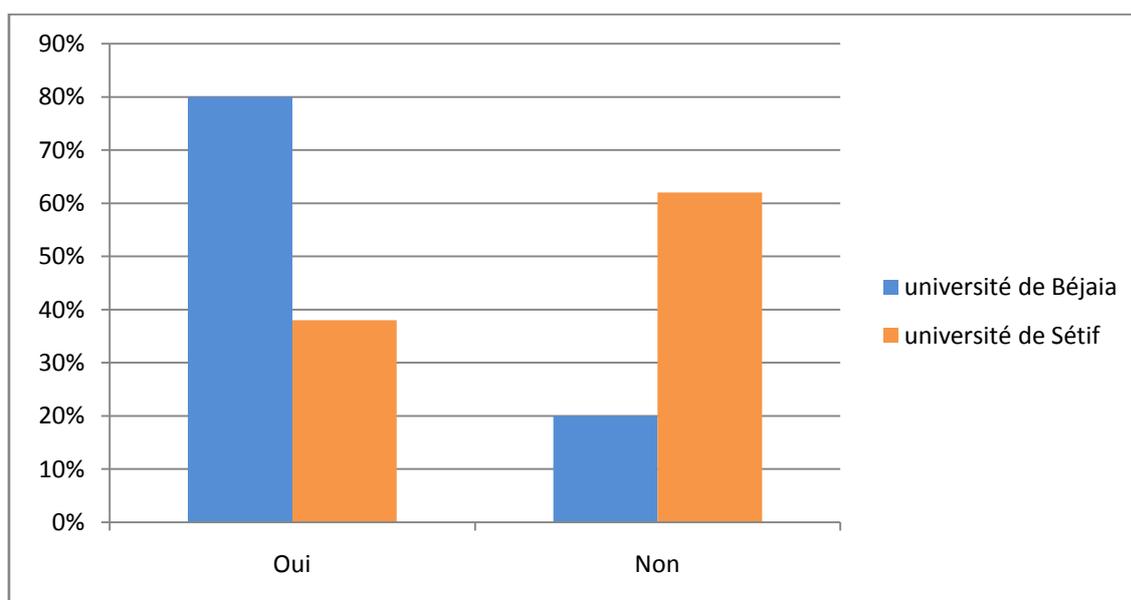
Pour la position du choix 27 questionnés soit un pourcentage de 54% ont confirmé que le droit fait partie de leur trois premiers choix. Quant aux étudiants de l'université de Sétif 32, de nos questionnés ont répondu par dire que le droit fait partie de leurs trois premiers choix.

f) Le français fait il part de la fiche de vœux des questionnés ?

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Français				
Oui	40	80%	19	38%
Non	10	20%	31	62%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 11 le français sur la fiche de vœux

Représentation graphique



Graphique n° 10 le français sur la fiche de vœux

La majorité des questionnés de l'université de Béjaia avec un pourcentage de 80% a répondu par dire que le français fait partie des dix premiers choix de la fiche de vœux ; seulement un pourcentage de 20% représente les questionnés qui non pas le français sur leur fiche de vœux.

Contrairement aux étudiants de l'université de Béjaia seulement 38% des questionnés à Sétif ont répondu en disant que le français fait partie de leurs choix de la fiche de vœux. Les autres questionnés soit 62% ont répondu en disant que le français ne fait pas partie de leurs choix.

A Béjaia 29/40 enquêtés ont classé le français parmi leurs trois premiers choix, aussi qu'à Sétif où 15/19 enquêtés ont classé le français dans les trois premières positions.

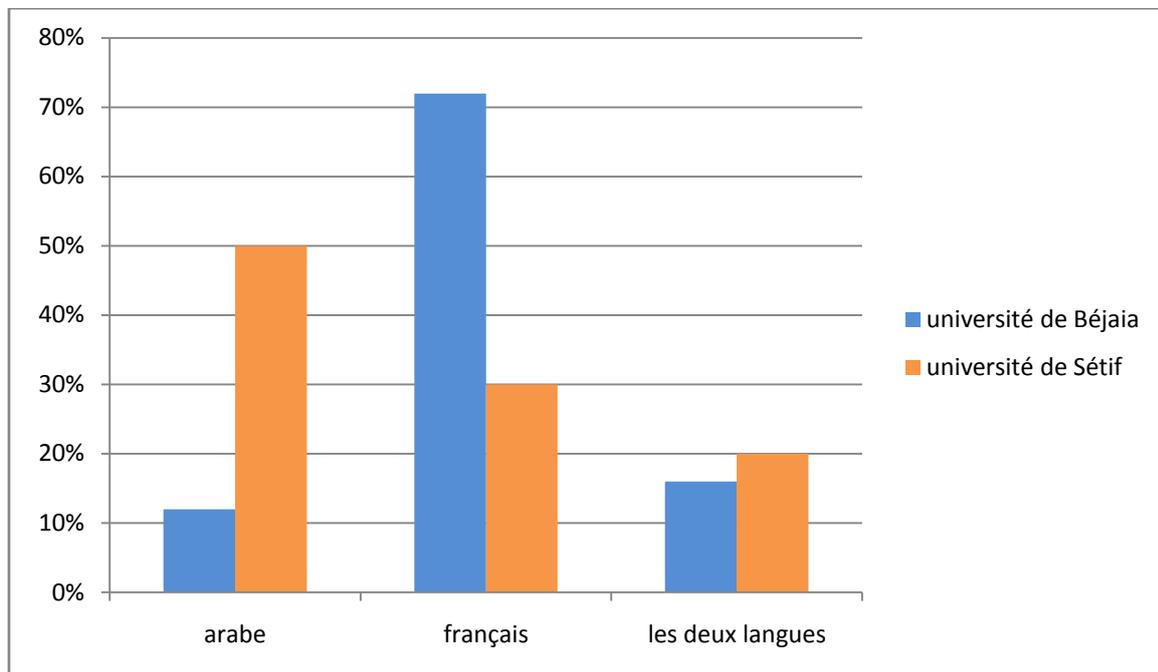
Nous avons remarqué que la majorité des questionnés des deux universités à classé le français avant le droit dans leur fiche de vœux. Cela explique la volonté et l'envie de ces étudiants au lendemain de l'affichage des résultats du baccalauréat d'étudier la langue française.

g) La langue utilisée pour faire les recherches sur internet

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
La langue des recherches sur internet				
arabe	06	12%	25	50%
français	36	72%	15	30%
Les deux langues	08	16%	10	20%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 12 la langue des recherches

Représentation graphique



Graphique n° 11 la langue des recherches sur internet

Les étudiants sont amenés à faire des recherches sur internet, la langue dont ces recherches sont faites diffère d'un étudiant à un autre.

72% des étudiants questionnés de l'université de Béjaia font leurs recherches sur internet en langue française et 12% d'entre eux optent à des recherches en langue arabe. 16% des étudiants de l'université de Béjaia utilisent les deux langues (l'arabe et le français).

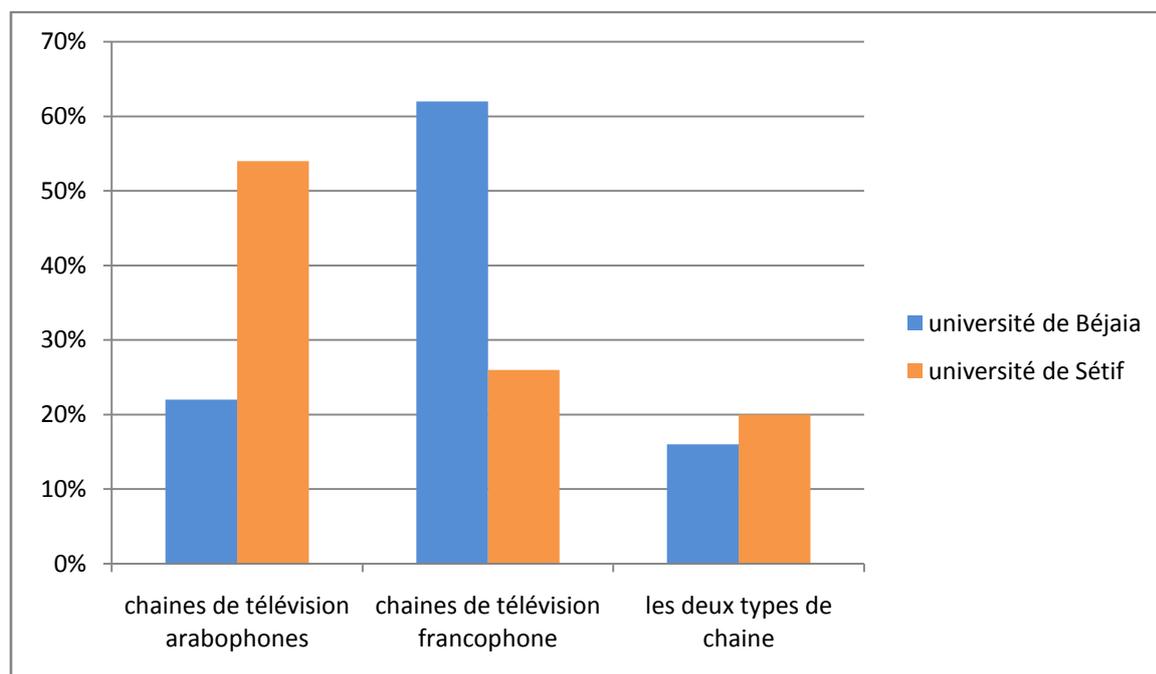
A Sétif la moitié de nos enquêtés utilisent la langue arabe pour faire les recherches sur internet et 30% d'entre eux utilisent la langue française. 20% des étudiants de l'université de Sétif utilisent les deux langues pour effectuer les recherches sur internet.

h) Les chaînes de télévisions que préfèrent regarder nos questionnés sont arabophones ou francophones ?

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les chaînes de télévisions arabophones	11	22%	27	54%
françophones	31	62%	13	26%
Les deux	08	16%	10	20%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 13 les chaînes de télévision regardées

Représentation graphique



Graphique n° 12 les chaînes de télévision regardées

Les questionnés de l'université de Béjaia préfèrent regarder beaucoup plus les chaînes de télévisions francophones avec un pourcentage de 62%, et un pourcentage de 22% seulement pour ceux qui préfèrent regarder des chaînes de télévisions arabophones. 16% des enquêtés de l'université de Béjaia regardent à la fois des chaînes de télévisions arabophones et francophone.

Les étudiants du département de droit de l'université de Sétif regardent d'avantage des chaînes de télévisions arabophones. Seulement 26% des étudiants de Sétif regardent des chaînes de télévisions francophones. En fin 20% des étudiants de l'université de Sétif regardent des chaînes de télévisions arabophones et francophones.

Les chaînes de télévisions francophones les plus regardées selon les étudiants des deux universités sont France 24, France 2, France 3, TF1, M6. Les chaînes de télévisions arabophones les plus regarder selon nos questionnés sont MBC, MBC4, Dubaï, Abou Dhabi, 2M, A3.

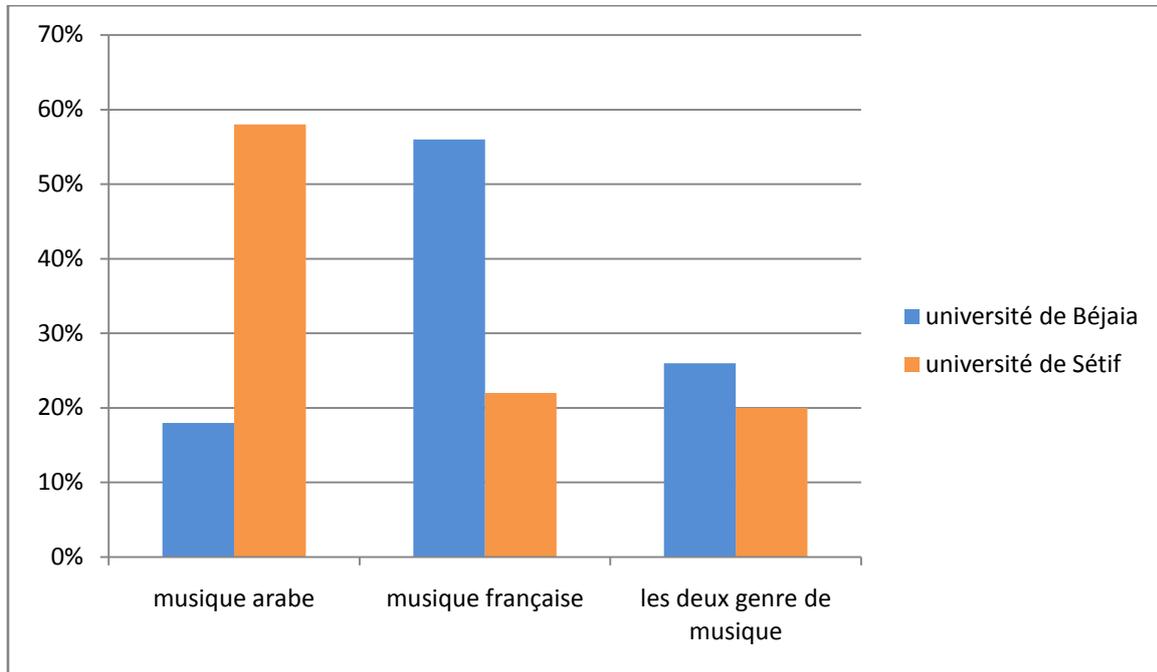
Bien avant les foyers algériens ne disposaient que d'une seule et unique chaîne de télévision (ENTV). L'événement de la télévision par satellite (la parabole) a permis aux téléspectateurs en générale, et à nos enquêtés en particulier d'avoir la possibilité de choisir les chaîne de télévision à regarder.

i) La musique que préfèrent les enquêtés écouté

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Genre de musique écouté				
arabophone	09	18%	29	58%
francophone	28	56%	11	22%
Les deux	13	26%	10	20%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 14 la musique écoutée

Représentation graphique



Graphique n° 13 la musique écoutée

La majorité des étudiants de l'université de Béjaia écoute de la musique française avec un pourcentage de 56%. Une minorité d'étudiant de l'université de Béjaia écoutent de la musique arabe avec un pourcentage de 18%. Le reste de nos questionnés c'est-à-dire un pourcentage de 26% préfèrent écouter les deux genres de musique tout de même pour les étudiants de l'université de Sétif avec un pourcentage de 20%.

Contrairement à l'université de Béjaia les étudiants du département de droit de l'université de Sétif préfèrent écouter de la musique arabe avec un pourcentage de 58%. Seulement 22% des étudiants de l'université de Sétif préfèrent écouter de la musique française.

Les styles de musiques les plus répondu chez les étudiant interrogés sont le Rap, le Rock, le Sentimental, le Rai.

Notre population (questionnés) est composée de jeunes étudiants. La musique est très répandue chez cette génération. Elle constitue un divertissement très important. Nos étudiants se réfugient derrière des styles musicaux distincts. A Sétif comme Béjaia le Rai et le sentimental sont très répandus chez ces jeunes étudiants.

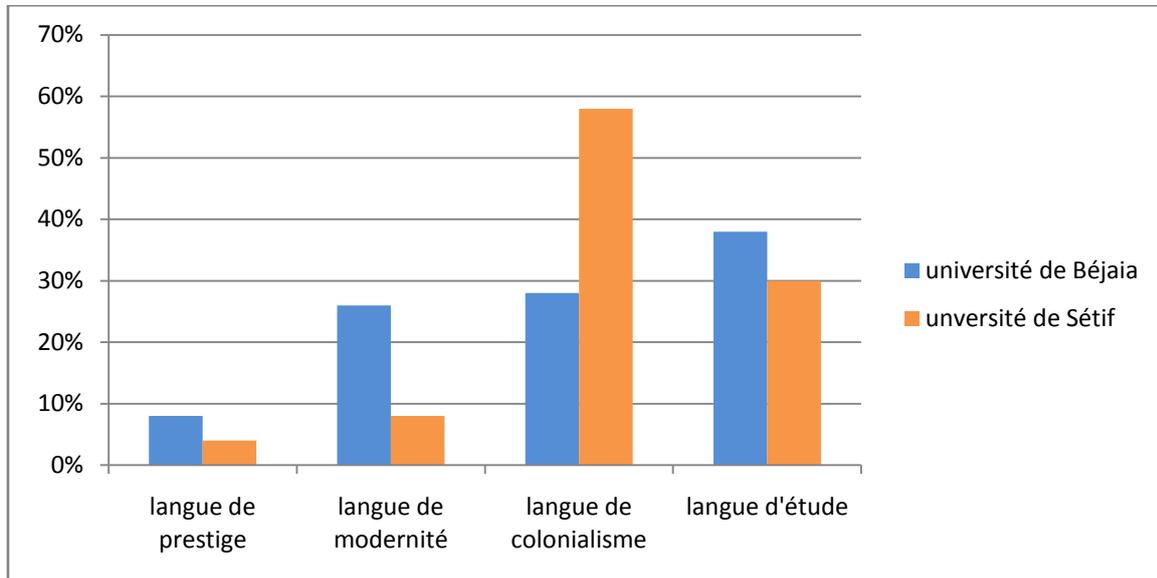
5.3. Représentation et attitude vis-à-vis de la langue française

a) Représentation de la langue française

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Langue de prestige	04	08%	02	04%
Langue de modernité	13	26%	04	08%
Langue de colonialisme	14	28%	29	58%
Langue d'étude	19	38%	15	30%
Total	50	%	50	100%

Tableau n° 15 représentation de la langue française

Représentation graphique



Graphique n° 14 représentation de la langue française

Un peu plus que la moitié des enquêtés de l'université de Sétif, avec un pourcentage de 58% estime que le français est la langue de colonialisme. Toujours à l'université de Sétif 30% des questionnés trouvent que le français est une langue d'étude et de formation. Seulement 12% des étudiants du département de droit interrogés à Sétif ont une représentation différente de la langue française, dont 08% d'entre eux ont jugé le français comme langue de modernité et 4% l'ont jugé comme langue de prestige.

Les résultats obtenus à l'université de Béjaia sont tout à fait différents car 38% des enquêtés ont jugé le français comme une langue d'étude. 28% d'entre eux ont lié le français à colonisation et 26% des enquêtés à Béjaia l'ont trouvé comme une langue de modernité. En fin 8% des étudiants du département de droit considèrent le français comme une langue de prestige.

Comme notre enquête s'est déroulée dans deux endroits différents, les résultats que nous avons obtenus sont aussi remarquables et différents. La sphère

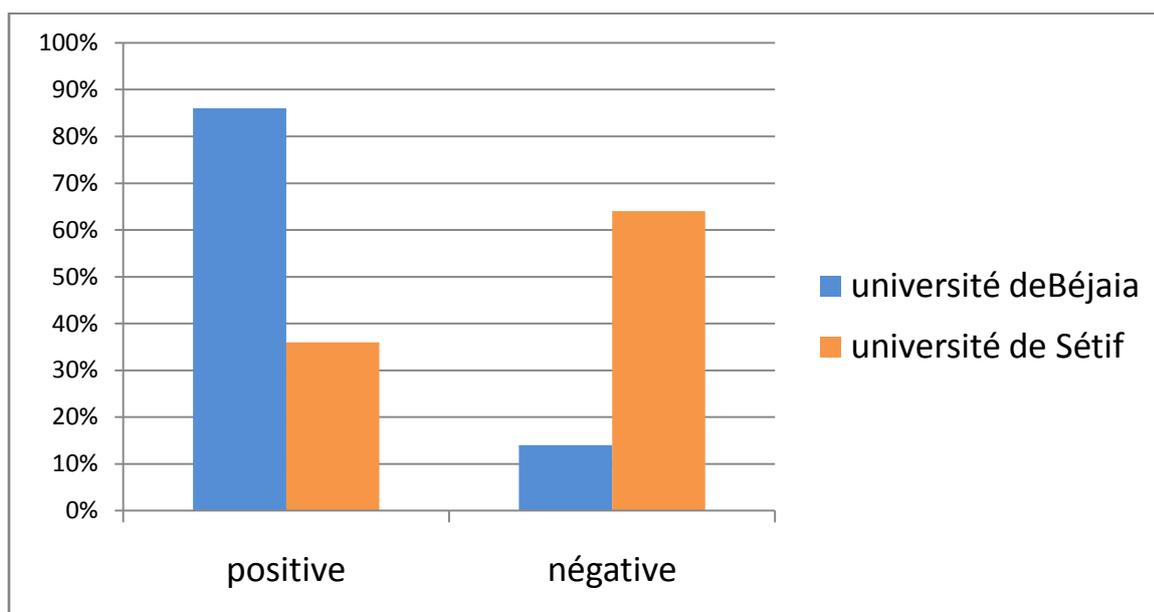
berbérophone (Béjaia) a une bonne représentation de la langue française. Les Berbères jugent qu'ils sont rejetés et vomis par les gouverneurs algériens alors à contre partie ils se penchent envers la langue française, et rejettent l'arabe. La sphère arabophone (Sétif) a mal jugé la langue française en lui associant une étiquette coloniale. C'est l'idée reçue sur le colonialisme (exemple les événements du 08/05/1945) qui a engendré cette mauvaise représentation de la langue française.

b) Attitude des enquêtés vis-à-vis de la langue française

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
positive	43	86%	18	36%
négative	07	14%	32	64%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 16 attitude vis-à-vis de la langue française

Représentation graphique



Graphique n° 15 attitude vis-à-vis de la langue française

Selon les résultats obtenus dans le tableau précédent, la majorité écrasante des étudiants questionnés à Béjaia ont une attitude positive envers le français avec un pourcentage de 86%. Le reste des enquêtés soit un pourcentage de 14% ont une attitude négative vis-à-vis la langue française.

A Sétif nous avons eu 62% des questionnés qui ont une attitude négative envers le français et les 38% restants ont une attitude positive vis-à-vis de la langue française.

L'attitude constitue les jugements de valeur subjective à l'égard d'une langue, généralement elle est le résultat immédiat des représentations sociolinguistiques. Du fait que les résultats que nous avons obtenu pour les représentations de la langue française étaient très distinctifs entre les deux régions, l'attitude des enquêtés envers la langue française elle aussi est remarquablement différente entre l'université de Béjaia et celle de Sétif.

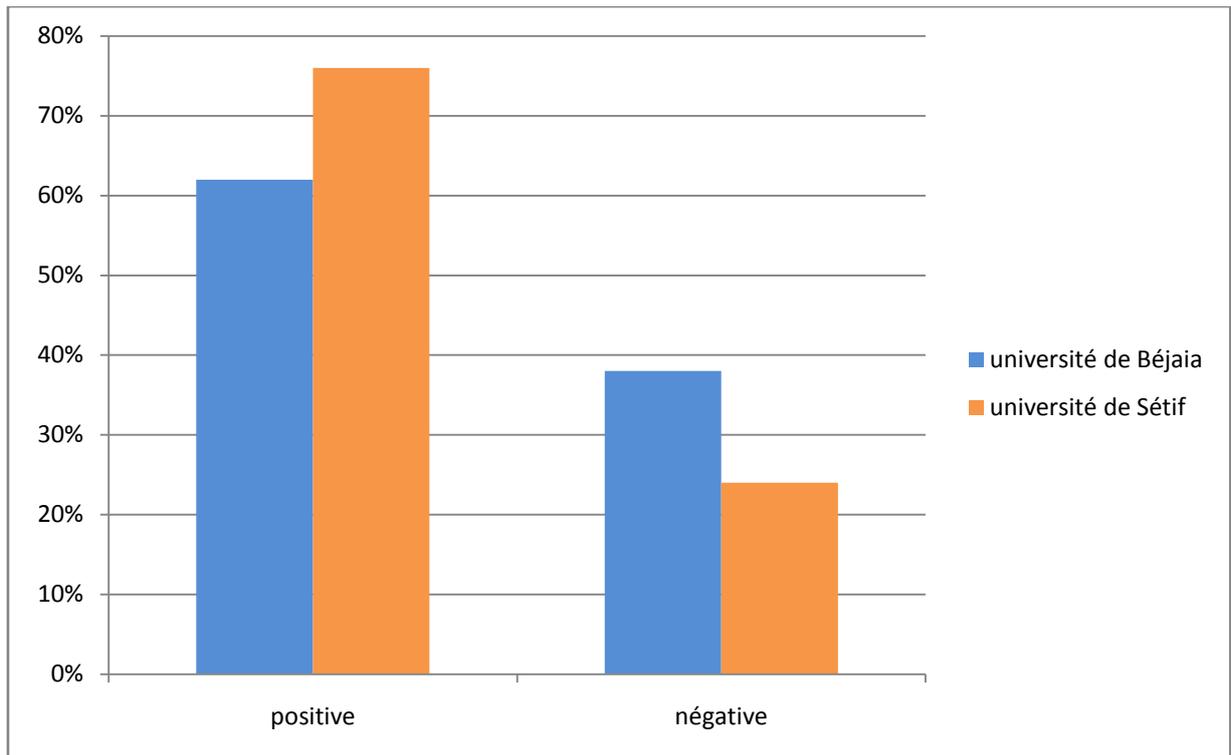
Les étudiants de l'université de Béjaia ont une bonne représentation de la langue française, ce qui a induit une attitude positive vis-à-vis de cette dernière contrairement à l'université de Sétif.

c) Attitude des interrogés vis-à-vis de la langue arabe

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Attitude vis-à-vis de l'arabe				
positive	31	62%	38	76%
négative	19	38%	12	24%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 17 attitude vis-à-vis de la langue arabe

Représentation graphique



Graphique n° 16 attitude vis-à-vis de la langue arabe

Vu que l'arabe est la langue maternelle de la majorité des étudiants interrogés à l'université de Sétif, mais aussi la langue dont les enseignements se déroulent dans les deux départements de droit (Béjaia et Sétif) ; les étudiants des deux universités ont majoritairement une attitude positive envers la langue arabe. Les pourcentages sont de 76% et de 62% respectivement à Sétif et à Béjaia.

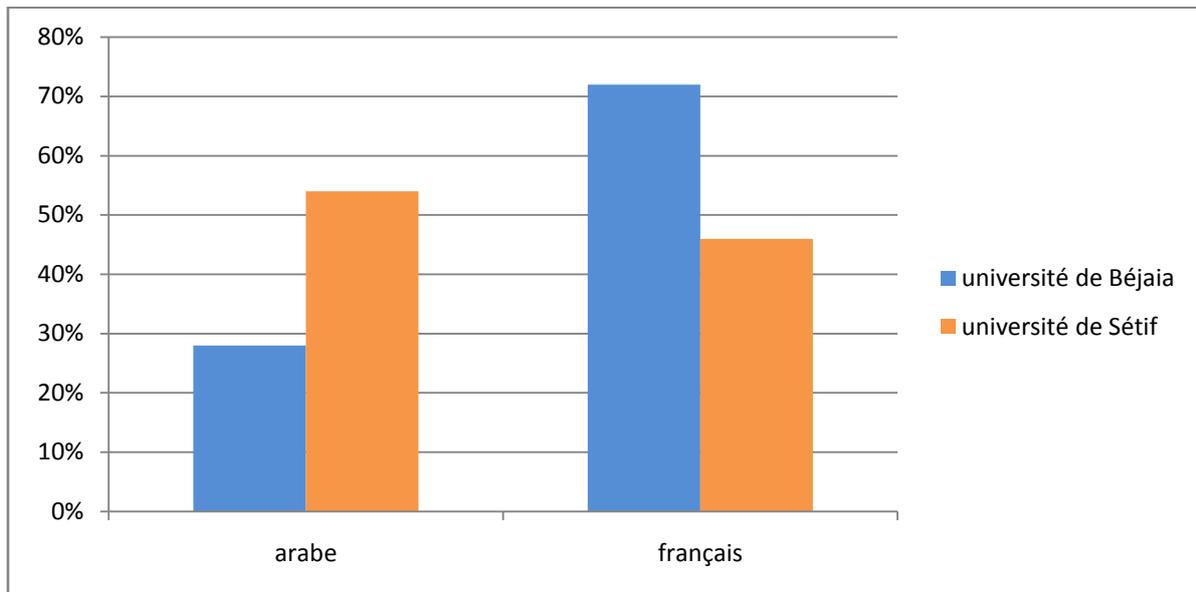
Les étudiants qui ont une attitude négative envers la langue arabe sont représentés par 24% à Sétif et 38% à Béjaia.

d) La langue d'étude à choisir par les étudiants si on leur avait donné la possibilité

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
arabe	14	28%	27	54%
français	36	72%	23	46%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 18 le choix d'étudier le droit en arabe ou en français

Représentation graphique



Graphique n° 17 le choix d'étudier le droit en arabe ou en français

Les études au département de droit des deux universités se font en langue arabe, à l'exception d'un seul module. Mais nos enquêtés ont affiché une toute autre volonté si on leur avait donné le choix de la langue d'étude. 72% des étudiants de l'université de Béjaia auraient choisi le français comme langue dont vont se faire

les enseignements de droit. Seulement 28% des étudiant de l'université de Béjaia qui sont pour l'arabe langue des enseignements.

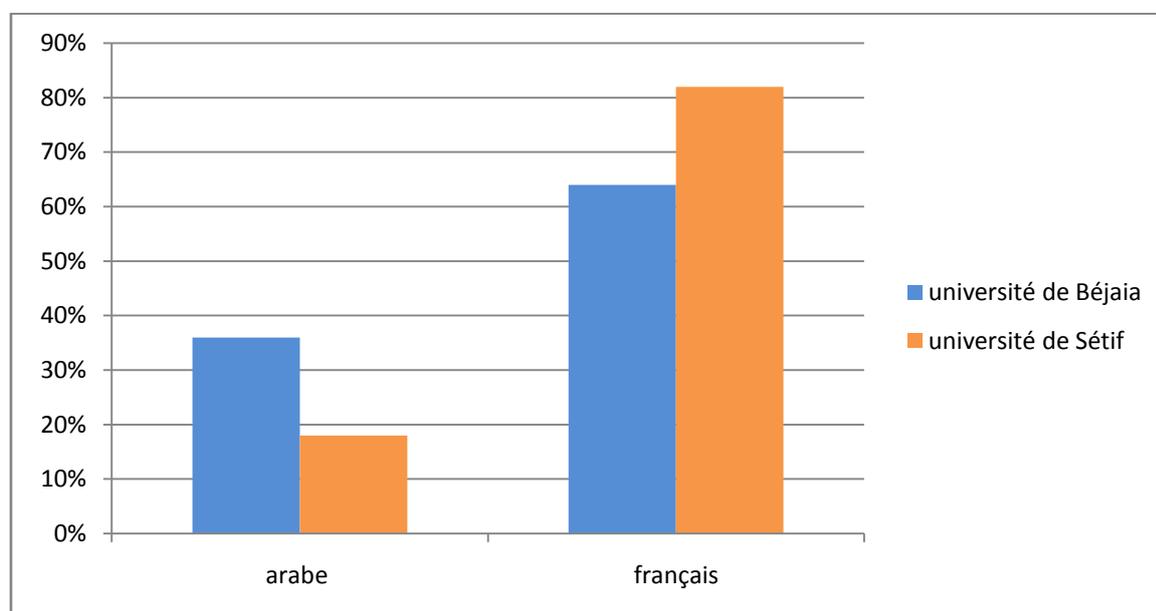
54% des étudiants de l'université de Sétif sont pour que les études de droit se fassent en langue arabe. 46% des enquêtés de l'université de Sétif auraient choisi le français, si c'était à eux de choisir la langue dont les enseignements de droit vont se dérouler.

e) La langue qui vous pose des difficultés

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
arabe	18	36%	09	18%
français	32	64%	41	82%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 19 la langue qui pose des difficultés

Représentation graphique



Graphique n° 18 la langue qui pose des difficultés

Les enquêtés de l'université de Béjaia trouvent des difficultés en langue française avec un pourcentage de 64% et en langue arabe avec un pourcentage de 36%.

Les étudiants de l'université de Sétif trouvent beaucoup plus des difficultés en langue française avec un pourcentage très élevé de 82%. Les difficultés rencontrées en langue arabe ne sont représentées que par 18%.

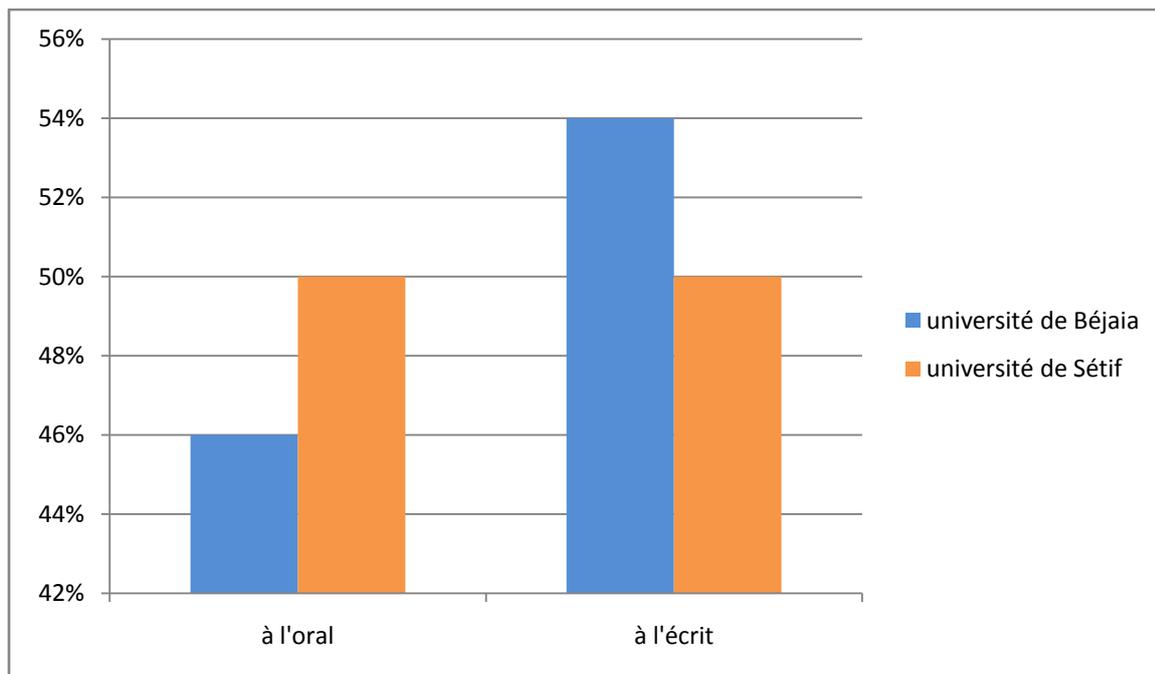
La langue française est utilisée uniquement pour enseigner le module de *terminologie* à raison d'une heure trente minutes par semaine. A part ce module réservé pour la première année de droit, tous les autres modules sont enseignés en langue arabe. Pour ces raisons les étudiants des départements de droits des deux universités en question, rencontrent beaucoup plus des difficultés avec la langue française qui se présente occasionnellement dans des usages très limités.

f) Les difficultés rencontrées en français

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les difficultés trouvées en français				
A l'oral	23	46%	25	50%
A l'écrit	27	54%	25	50%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 20 difficultés rencontrées en français à l'oral ou à l'écrit

Représentation graphique



Graphique n° 19 difficultés rencontrées en français à l'oral ou à l'écrit

54% des étudiants de l'université de Béjaia trouvent des difficultés en langue française à l'écrit, et 46% d'entre eux rencontrent des difficultés à l'oral.

Le pourcentage qui représente les difficultés rencontrées à l'oral est exactement le même que celui qui représente les difficultés retrouvées à l'écrit chez les étudiants de l'université de Sétif.

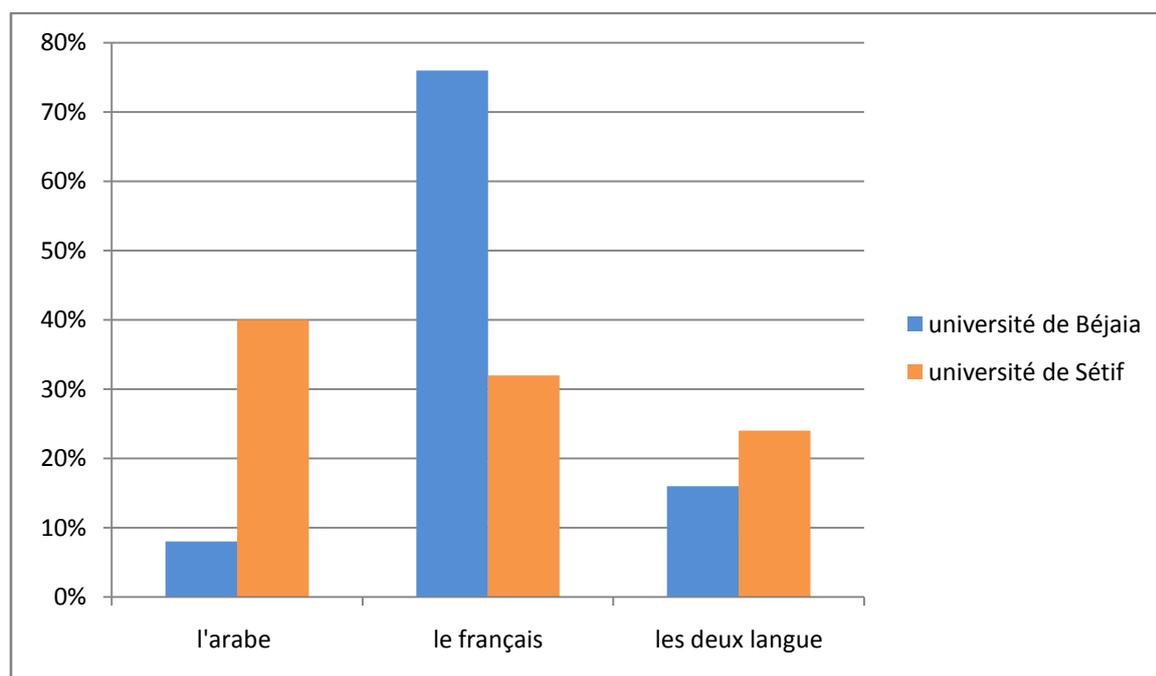
L'absence d'utilisation de la langue française dans les séances de cours magistraux et des travaux dirigés d'une part, et le faible recours à cette langue dans les différentes situations communicatives quotidiennes d'autre part ont un impact négatif sur les étudiants du département de droit des deux universités en question. Ces derniers en utilisant la langue française se trouvent face à des difficultés énormes à l'écrit de même qu'à l'orale.

g) La langue que juge les questionnés importante à être maitriser par l'étudiant

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
L'étudiant doit maitriser				
L'arabe	04	08%	22	44%
Le français	38	76%	16	32%
Les deux langues	08	16%	12	24%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 21 l'étudiant doit maitriser l'arabe ou le français

Représentation graphique



Graphique n° 20 la langue que doit maitriser l'étudiant

76% des étudiants de l'université de Béjaia pensent qu'il est important que l'étudiant maîtrise le français, contre 32% de l'université de Sétif.

Les taux sont différents à propos de l'arabe car 40% des étudiants de l'université de Sétif pensent qu'il est important que l'étudiant maîtrise davantage la langue arabe contre seulement 8% de l'université de Béjaia.

Les taux qui représentent l'idée de maîtriser les deux langues se rapprochent dans les deux universités avec un pourcentage de 16% à Béjaia et de 24% à Sétif.

L'université de Béjaia est caractérisée par une très forte présence de la langue française. A l'exception de la faculté de droit et des sciences politiques et des départements d'arabe et d'anglais, toute l'université fonctionne en langue française. Les administrations de plusieurs organismes, l'affichage dans la vie publique, les différentes associations sont dominés par l'usage de la langue française. Tous ces facteurs ont amené même les étudiants qui font leurs études en langue arabe (étudiants du département de droit) à penser que l'étudiant doit maîtriser davantage la langue française.

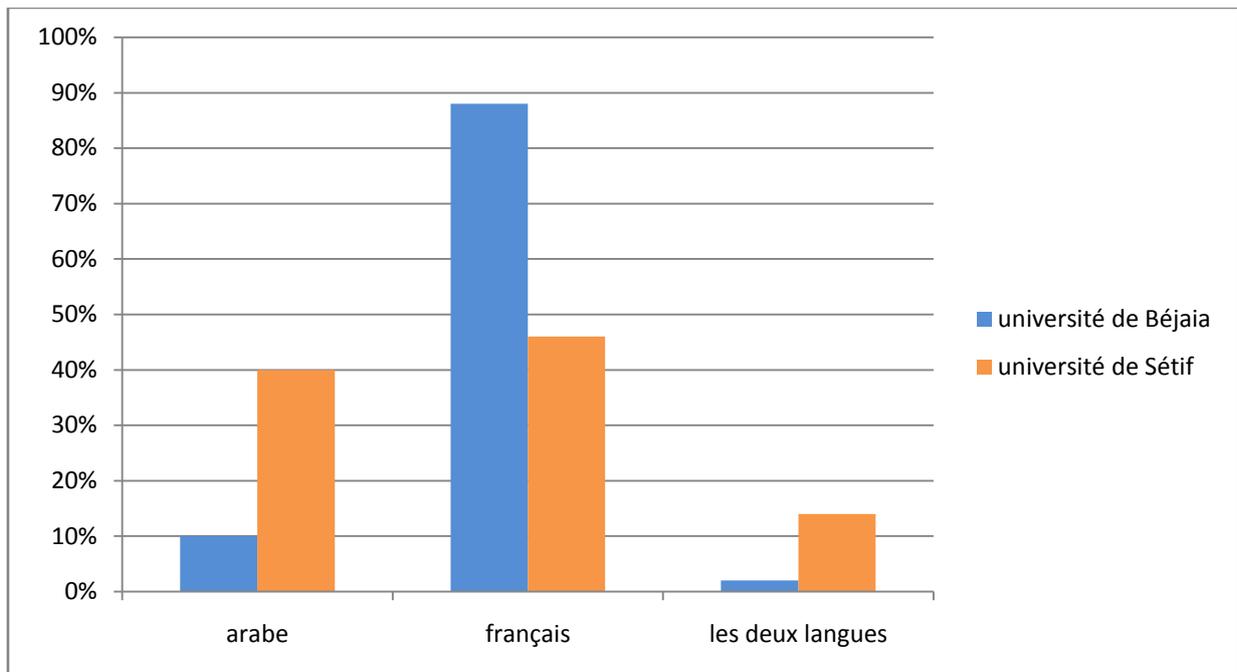
A Sétif la vie sociale est caractérisée par l'usage de la langue arabe. Cela a conduit les étudiants de cette région à juger que l'étudiant doit maîtriser la langue arabe ou bien les deux langues à la fois.

h) La langue à conseiller pour nouveau bachelier comme langue d'étude

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
La langue à conseiller à un ami				
arabe	05	10%	20	40%
français	44	88%	23	46%
Les deux langues	01	02%	07	14%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 22 la langue à conseiller pour un nouveau bachelier

Représentation graphique



Graphique n° 21 la langue à conseiller pour un nouveau bachelier

Les étudiants de l'université de Béjaia conseilleront à un ami qui veut s'inscrire à l'université la langue française comme langue d'étude avec un pourcentage de 88%. 10% d'étudiant de l'université de Béjaia conseilleront la langue arabe comme langue d'étude à un ami qui vient de s'inscrire à l'université.

Un taux très faible de 2% représente les étudiants qui comptent à conseiller à un ami les deux langues à la fois.

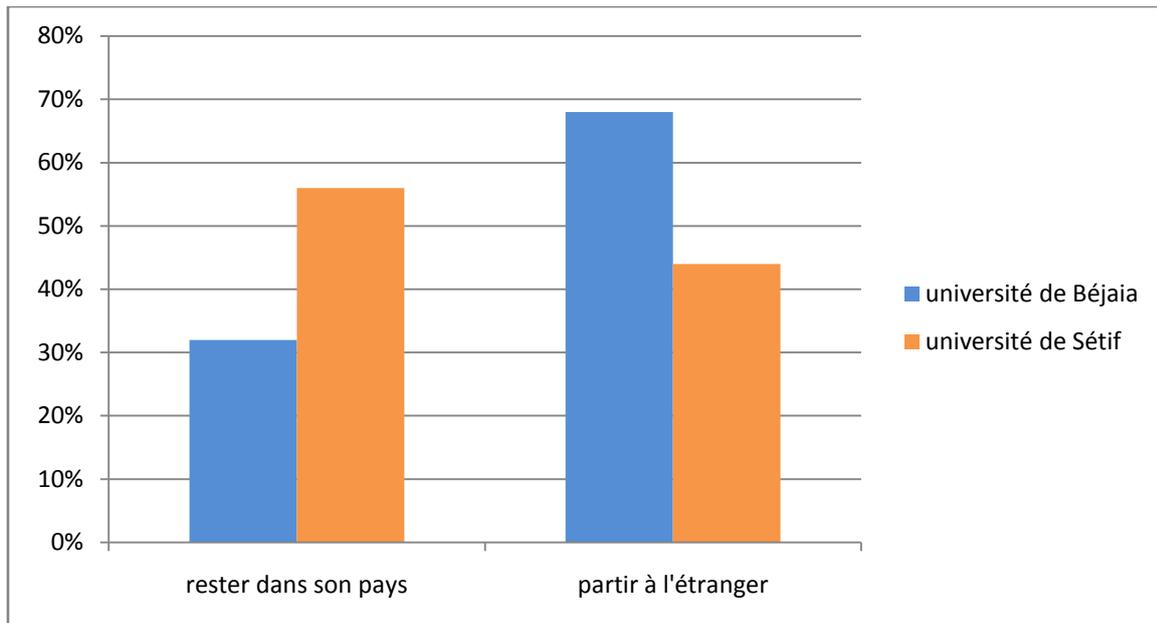
46% des étudiants du département de droit de l'université de Sétif sont prêts à conseiller à un ami arrivant à l'université la langue française comme langue d'étude. 40% d'entre eux sont pour donner un conseil d'étudier en langue arabe. 14% des étudiants de Sétif comptent à conseiller les deux langues.

i) L'intention des enquêtés de rester dans leur pays ou de partir à l'étranger

Université	Béjaia		Sétif	
	Nombre	pourcentage	Nombre	Pourcentage
A l'avenir				
Rester dans son pays	16	32%	28	56%
Partir à l'étranger	34	68%	22	44%
total	50	100%	50	100%

Tableau n° 23 l'intention des enquêtés de rester dans leur pays ou de partir à l'étranger

Représentation graphique



Graphique n° 22 intention de quitter ou de rester dans son pays

Un taux très élevé de 68% représentent les étudiants de l'université de Béjaia qui veulent quitter leur pays c'est-à-dire l'Algérie. 32% seulement d'étudiants de l'université de Béjaia veulent rester dans leur pays.

A Sétif 56% des étudiants questionnés se rattachent à leur pays et ne pensent pas le quitter. 44% d'étudiant du département de droit de Sétif veulent quitter le pays à l'avenir.

Les destinations choisies par les étudiants des deux universités sont en premier lieu des pays de l'Europe et beaucoup plus la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne. L'autre destination est l'Amérique (Etats unis et Canada). Certains étudiants veulent comme destination les pays du golf (Qatar, Dubaï).

Pour des raisons sociales et économiques beaucoup d'étudiant souhaitent quitter l'Algérie après les études ou peut être même bien avant. Difficile d'être embauché en Algérie, la plupart des enquêtés ont justifié leur volonté de s'exiler par

la recherche d'une stabilité et d'un poste de travail. Certains questionnés veulent poursuivre et approfondir leurs études à l'étranger. Ceux qui veulent rester en Algérie ont affiché un rattachement à leur pays d'origine, ils comptent participer à sa construction et son développement.

6. Les paramètres (les facteurs) ayant entraîné ces attitudes :

Suite aux comparaisons effectuées tout au long de notre enquête, nous avons pu recenser deux attitudes différentes vis-à-vis de la langue française. La première est positive quant à la deuxième, elle est négative. Nous avons essayé de rassembler tous les facteurs, qui ont poussé les étudiants du département de droit des deux universités en question à adopter ces attitudes. Nous avons aussi essayé de regrouper tous les paramètres ayant induit ces étudiants, à avoir diverses représentations vis-à-vis de la langue française. Ces facteurs ont permis une distinction très claire entre deux profils. En faisant appel aux réponses obtenues par le billet du questionnaire, nous avons pu en quelque sorte, construire ces deux profils.

Commençons par la variable sexe nous avons noté une distinction majeure. La majorité écrasante de nos enquêtés qui relève du sexe masculin des deux universités ont affiché une attitude positive vis-à-vis de la langue française. Nos questionnés de sexe féminin issues de l'université de Sétif ont, pour la majorité d'entre elles, une attitude négative envers le français langue étrangère en Algérie. Contrairement à Béjaïa où les filles étaient favorables envers cette dernière. L'autre variable qui est le lieu d'habitation nous a aussi dévoilé une distinction très claire, entre les enquêtés qui habitent la campagne et ceux qui habitent en ville. Ceux qui logent en ville ont beaucoup plus d'ouverture et ont un recours permanent à la langue française. A noter aussi que l'appartenance de nos enquêtés à deux milieux

géographiquement et linguistiquement différents (Béjaia et Sétif) a engendré des représentations diverses envers la langue française.

Les étudiants qui ont une bonne représentation de la langue française et une attitude positive envers cette dernière sont ceux qui ont un recours permanent à cette langue. Ils utilisent la langue française dans différentes situations communicatives quotidiennes. Ces étudiants utilisent la langue française lorsqu'ils communiquent avec les membres de la famille. Cette utilisation du français explique sans doute l'appartenance de ces étudiants à des familles instruites et cultivées sinon les membres de ces familles ne pourront pas comprendre ou parler la langue française. L'autre facteur est lié à l'appel que font nos étudiants à la langue française soit de manière alterné ou mélangé avec les autres langues présentes sur le terrain.

Certaines de nos enquêtés ont au départ une aspiration d'avoir la langue française comme langue d'étude à l'université, et même plus que cela c'est à-dire de se spécialiser en langue et littérature française. L'utilisation de la langue française pour effectuer des recherches sur internet, le recours à des programmes de télévision et de la musique francophone sont aussi des facteurs très importants et déterminants de la position prise par l'étudiant envers la langue française.



Conclusion générale

En guise de conclusion générale, nous pouvons dire que notre travail de recherche s'inscrit dans la lignée des différents travaux effectués par d'autres étudiants et chercheurs dans le domaine de la sociolinguistique. Il s'est porté sur les représentations des étudiants de droit des universités de Béjaia et de Sétif à l'égard de la langue française.

Notre analyse a démontré que les étudiants du département de droit de l'université de Sétif jugent que la langue française est purement coloniale. Celle-ci n'est qu'un résidu d'un Etat colonial, qui a tenté durant cent-trente-deux ans d'imposer sa langue. Contrairement à ceux du même département de l'université de Béjaia qui ont attribué à la langue française d'autres représentations autre que coloniale. Ils estiment que la langue française est beaucoup plus une langue d'étude et de modernité.

Ces représentations sont considérées comme un point fondamental (majeur) dans la détermination de leur attitude vis-à-vis de la langue française. Nous avons pu constater qu'un peu plus que la moitié de nos questionnés à l'université de Sétif ont une attitude négative à l'égard de cette langue. La majorité écrasante de nos enquêtés à l'université de Béjaia ont une attitude positive vis-à-vis de la langue française.

Nous avons constaté que les étudiants entourés par un usage quotidien de la langue française, tentent eux aussi, d'utiliser cette dernière dans diverses situations. A noter que les étudiants de l'université de Béjaia se réfèrent plus à langue française dans les différents échanges et tâches journaliers. La langue française est la langue avec laquelle la majorité effectue des recherches sur internet. Elle est également la langue des chaînes de télévision et des genres musicaux que la majorité de nos questionnés à Béjaia, regardent et écoutent. Ce constat n'est pas vérifié chez les étudiants du département droit de l'université de Sétif. Ces derniers manifestent leur attachement à la langue arabe plus qu'à la langue française.

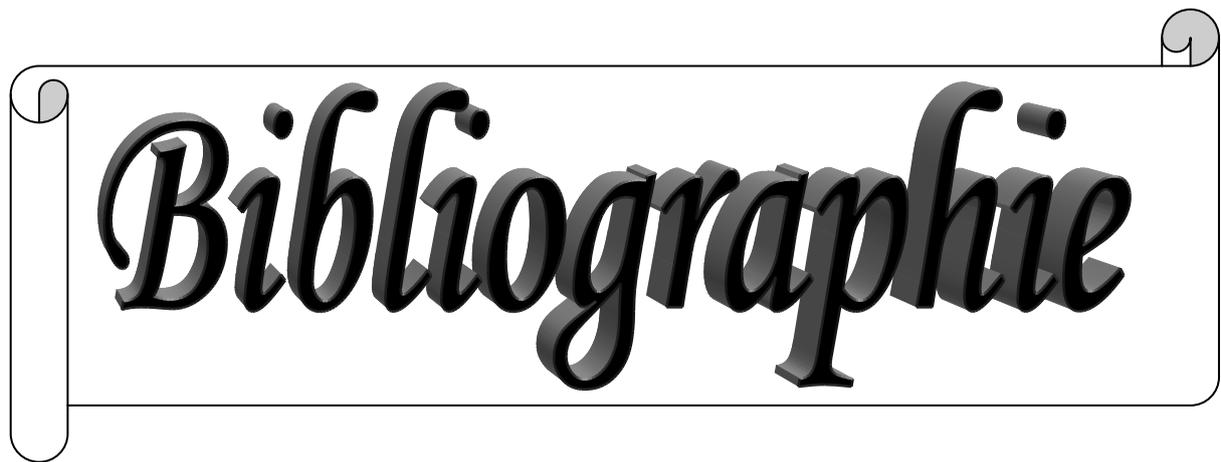
En somme, nous avons abouti à une distinction claire entre les étudiants du département de droit de l'université de Sétif et ceux de Béjaia. Nos questionnés à Sétif n'ont pas pu faire le choix entre les études de droit en langue française ou

bien de les gardées telles qu'elles sont, c'est-à-dire en langue arabe. En revanche à Béjaia nos enquêtés laissent entendre une autre volonté, car si la langue dont les enseignements de droit vont se dérouler, était soumise à un choix plus ouvert au début de leur formation, la majorité écrasante aurait choisi la langue française.

Notre première hypothèse est confirmée uniquement à l'université de Sétif alors qu'elle est loin de l'être à l'université de Béjaia, du fait que juste une minorité de nos questionnés la considèrent comme langue du colonialisme. Cette fois la deuxième hypothèse infirmée par les résultats obtenus auprès des étudiants de l'université de Sétif, mais elle est confirmée par les résultats recueillis chez les étudiants de l'université de Béjaia. Ces derniers veulent vraiment maîtriser la langue française et trouver leur place dans une société caractérisée par une forte présence de la langue française. Cela nous amène aussi à confirmer la troisième et dernière hypothèse à l'université de Béjaia, qui est au sujet, du choix de la langue française comme langue d'étude au département de droit. A Sétif les idées sont départagées à propos du déroulement des enseignements en langue arabe ou française.

Grâce à notre travail de recherche, nous avons pu démontrer que même si les étudiants des deux universités sont inscrits dans la même filière (droit) dont les cours se déroulent en langue arabe, ceci n'a pas empêché de déceler chez eux des représentations différentes vis-à-vis de la langue française.

Enfin nous signalons que ce travail de recherche s'est limité à un ensemble très restreint où d'autres recherches peuvent s'inscrire dans la même optique et sur un ensemble plus vaste de questionnés, ce qui offre plusieurs perspectives. L'Algérie constitue un terrain de recherche inépuisable et l'université forme l'endroit le plus favorable pour effectuer ces recherches. Cela nous amène à poser plusieurs questions parmi ces dernières nous avons retenu la suivante ; Est ce que ces représentations de la langue française et attitudes envers cette dernière sont toujours différentes d'une université à une autre?



Bibliographie

❖ **Ouvrages et articles**

- BLOOMFIELD.L., *Le langage*, Payot, Paris, 1970.
- CALVET.L-J., *La sociolinguistique*, 2^{ème} édition corrigée, PUF, Paris, 1996.
- DUBOIS.J et AL., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-bordas, Montréal, 1999.
- DURKHEIM.E., « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, 1898.
- FISCHER.G-N., *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, Dunod /Montréal, 1987.
- GRANDGUILLAUME.G., « La francophonie vue du monde arabe et du Maghreb »
- JODELET.D., *Les représentations sociales, un domaine en expansion, les représentations sociales, sociologie d'aujourd'hui*, PUF, 1999.
- LABOV.W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
- MOSCOVICI.S., *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris 1961.
- MUCCHIELI.A., *L'identité*, PUF, Paris, 1986.
- RAHAL.S., *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?*, session 6, cultures et langues, la place des minorités, Université d'Alger, Algérie, 2001.
- SAUSSURE.F., *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Béjaia, 2002.
- SEBAA.R., *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Dar El Gharb, Oran, 2002.
- TALEB IBRAHIMI.K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1997.

❖ **Dictionnaire**

- DUBOIS.J et Autres., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-bordas, Montréal, 1999.

❖ **constitution**

- Constitution de 1963.
- Constitution de 1976.
- Constitution de 1989.
- Constitution de 1996

❖ **Sites internet**

- http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_1_representations/representations.pdf
- <http://www.ggrandguillaume.fr/article>
- http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm
- http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-3politique_ling.htm
- www.joradp.dz

A decorative border resembling a scroll, with rounded corners and a slight shadow effect, framing the text.

Table des matières

Introduction générale

1. Présentation du sujet	02
2. Choix et motivation	03
3. Problématique	04
4. Hypothèses	05
5. Méthodologie de la recherche	05
6. Plan et organisations du travail	06

Chapitre1: Présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie

1. Introduction	08
2. La situation sociolinguistique en Algérie	09
2.1. Le berbère.....	09
2.2. L'arabe classique (littéraire).....	09
2.3. L'arabe dialectal.....	10
2.4. La langue française.....	10
2.4.1. Le statut du français en Algérie.....	11
3. La politique d'arabisation	12
4. Présentation de l'université de Béjaia	14
4.1. Historique du département de droit de l'université de Béjaia.....	15
5. Présentation de l'université de Sétif	16
6. Conclusion	17

Chapitre 2 : Définition de quelques concepts sociolinguistiques

1. La langue	19
2. Les représentations	19
3. Les attitudes	21
4. La communauté linguistique	22
5. Le contact de langue	24
6. Le bilinguisme	24
7. L'identité	25

Chapitre 3 : Analyse et interprétation des résultats

1. Présentation du lieu d'enquête	27
2. Présentation du questionnaire	27
3. Le choix du temps de passation	28
4. L'échantillonnage	28
5. analyse des données et interprétation des résultats	29
5.1 identification des questionnés	29
Nombre et sexe des questionnés.....	29
Intervalle d'âge.....	30
Université d'étude.....	32
Niveau d'étude des enquêtés.....	31
ville d'origine.....	34
Lieu d'habitation des questionnés.....	36
5.2 Les différentes langues et leur usage par nos questionnés	37
La langue maternelle.....	37
Le parcours scolaire.....	38
Les langues étrangères parlées.....	40
L'âge au quel les enquêtés ont commencé à parler français.....	41
Le droit et le français comme choix	42
La langue utilisée pour des recherches sur internet.....	44
Les chaine de télévisions regardées.....	46
La musique écoutée.....	47
5.3 Représentation et attitude vis-à-vis du français	49
Représentation de la langue française.....	49
L'attitude des enquêtés envers la langue française.....	51
Représentation et attitude envers la langue arabe.....	52
Le choix d'étudier le droit en arabe ou en français.....	54

Les difficultés rencontrées dans l'arabe et le français.....	54
La langue que doit maîtriser l'étudiant et qui doit choisir comme langue d'étude.....	57
L'intention des enquêtés de rester dans leur pays ou de le quitter	61
6. Les paramètres ayant entraîné ces attitudes.....	63
Conclusion générale.....	66



Annexe



Le questionnaire

*Questionnaire destiné aux étudiants du Département de droit de
l'université de Béjaia et de l'université de Sétif*

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire, qui porte sur les langues en Algérie et qui s'intitule « les représentations de la langue française chez les étudiants du département de droit ; cas de l'université de Béjaia et de l'université de Sétif (une étude comparative) ». L'anonymat sera garanti mais pour le besoin de l'enquête il nous faut certains renseignements.

1-Sexe : Masculin Féminin

2-Age :

3-Université d'étude :

4-Niveau d'étude :

5-Ville originaire :

6-Lieu d'habitation actuel : En ville A la campagne

7- Quelle est votre langue maternelle ?

 Berbère Français Arabe

8- Quel a été votre parcours scolaire ?

Secteur privé Secteur public

9-Parlez-vous des langues étrangères ?

Oui Non

Si oui lesquelles ?

Et dans quel cadre ?

10-A quel âge avez-vous commencé à parler français ?.....

11- est-ce que le droit fait partie des choix de votre fiche de vœux ?

Oui Non

 Si oui en quelle position.....

12- est-ce que le français fait partie des choix de votre fiche de vœux ?

Oui

Non

13-En quelle langue faites-vous vos recherches sur internet ?

Arabe

Français

14-Vous préférez regarder des chaînes de télévisions (vous pouvez donner plusieurs réponses en les classant)

Arabophones

Francophones

Lesquelles ?

15-Quel genre de musique préférez-vous écouter ? (vous pouvez donner plusieurs réponses en les classant)

Musique française

Musique arabe

Quels sont les styles de musique ?.....

16-Que représente la langue française pour vous ?

Une langue de prestige

Une langue de modernité

Une langue du colonialisme

Une langue d'étude

17-Quelle est votre attitude vis-à-vis de la langue française ?

Positive

Négative

18-Quelle est votre attitude vis-à-vis de la langue arabe ?

Positive

Négative

19- si c'était à vous de choisir d'étudier le droit en arabe ou en français, quel aurait été votre choix ?

Arabe

Français

20- Quelle est la langue qui vous pose des difficultés ?

Arabe

Français

21- Vous trouvez des difficultés en Français à :

Oral

écrit

22-Pensez-vous qu'il est important pour l'étudiant de bien maîtriser :

Arabe

Français

23- Si votre ami entre à l'université et vous demande un conseil, que lui conseillerez-vous comme langue d'étude ?

Arabe

Français

24-A l'avenir vous voudriez :

Rester ici dans votre pays

Partir à l'étranger (quel pays)

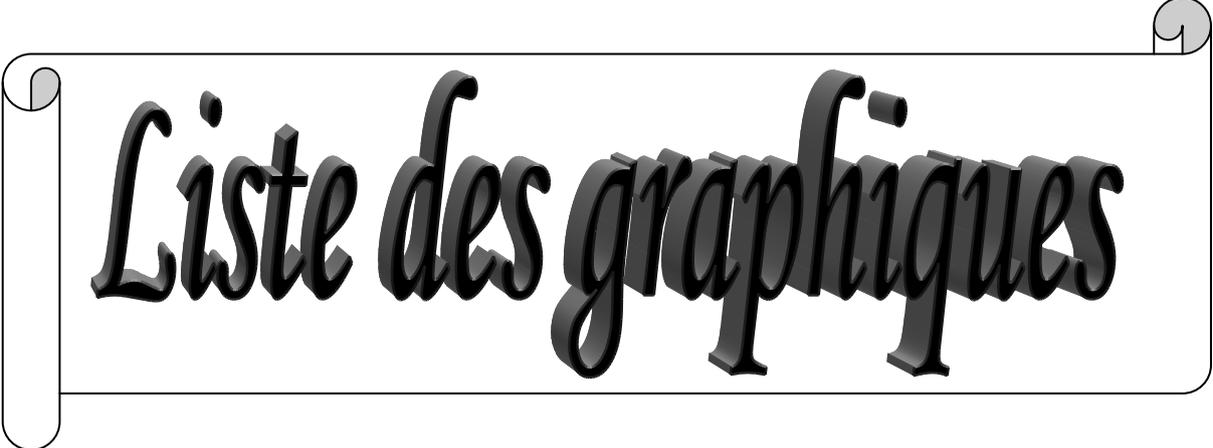
Pour quoi ?

Merci d'avoir accepté et pris le temps de répondre à notre questionnaire.



Liste des tableaux

Tableau n° 01 Nombre et sexe.....	29
Tableau n° 02 Age.....	30
Tableau n° 03 Niveau d'étude des enquêtés.....	32
Tableau n° 04 Origine des enquêtés de l'université de Béjaia.....	34
Tableau n° 05 Origine des enquêtés de l'université de Sétif.....	35
Tableau n° 06 Lieu d'habitation.....	36
Tableau n° 07 Langue maternelle.....	37
Tableau n° 08 le parcours scolaire.....	38
Tableau n° 09 Utilisation des langues étrangères.....	40
Tableau n° 10 Le droit sur la fiche de vœux.....	42
Tableau n° 11 Le français sur la fiche de vœux.....	43
Tableau n° 12 La langue des recherches.....	44
Tableau n° 13 Les chaines de télévision regardées.....	46
Tableau n° 14 La musique écoutée.....	47
Tableau n° 15 Représentations de la langue française.....	49
Tableau n° 16 Attitude vis-à-vis de la langue française.....	51
Tableau n° 17 Attitude vis-à-vis de la langue arabe.....	52
Tableau n° 18 Le choix d'étudier le droit en arabe ou en français.....	54
Tableau n° 19 La langue qui pose des difficultés.....	55
Tableau n° 20 Difficultés rencontrées en français à l'oral ou à l'écrit.....	56
Tableau n° 21 L'étudiant doit maîtriser l'arabe ou le français.....	58
Tableau n° 22 La langue à conseiller pour un nouveau bachelier.....	60
Tableau n° 23 L'intention des enquêtés de rester dans leur pays ou de partir à l'étranger.....	61



Liste des graphiques

Graphique n° 01 Nombre et sexe des enquêtés.....	30
Graphique n° 02 Age des enquêtés de Béjaia.....	31
Graphique n° 03 Age des enquêtés de Sétif.....	31
Graphique n° 04 Niveau d'étude.....	33
Graphique n° 05 Lieu d'habitation (ville-campagne).....	36
Graphique n° 06 Langue maternelle des questionnés	37
Graphique n° 07 Le parcours scolaire.....	39
Graphique n° 08 Utilisation des langues étrangères.....	40
Graphique n° 09 Le droit sur la fiche de vœux.....	42
Graphique n° 10 Le français sur la fiche de vœux.....	43
Graphique n° 11 La langue des recherches sur internet.....	45
Graphique n° 12 Les chaînes de télévision regardées.....	46
Graphique n° 13 La musique écoutée.....	48
Graphique n° 14 Représentation de la langue française.....	50
Graphique n° 15 Attitude vis-à-vis de la langue française.....	51
Graphique n° 16 Attitude vis-à-vis de la langue arabe.....	53
Graphique n° 17 Le choix d'étudier le droit en arabe ou en français.....	54
Graphique n° 18 La langue qui pose des difficultés.....	55
Graphique n° 19 Difficultés rencontrées en français à l'orale ou à l'écrit.....	57
Graphique n° 20 La langue que doit maîtriser l'étudiant.....	58
Graphique n° 21 La langue à conseiller pour un nouveau bachelier.....	60
Graphique n° 22 Intention de quitter ou de rester dans son pays.....	62